

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CARTER A / 36 année, Série D, Vol. 3 No. 31

Mercredi 27 août 1975

Prix: 25 CENTS

Près de 55,000 personnes à l'expo "La plus belle"

[R.L.] Un total exact de 54,557 personnes sont venues visiter l'exposition régionale agricole de la Côte-Sud entre les 20 et 24 août derniers. Ce chiffre dépasse de 5000 celui de l'an dernier.

C'est ce que nous confirmait lundi dernier le président du comité de l'exposition régionale M. Clément Fournier. Il semble que d'année en année, le nombre de visiteurs augmente proportionnellement à la qualité des attractions offertes lors de l'exposition.

M. Fournier devait d'ailleurs nous déclarer: "Tous les gens qui sont venus voir l'exposition régionale ont été unanimes à dire que notre publicité était sincère et c'était bien là "La Plus Belle".

Ewt de fait, tout s'est très bien déroulé durant les quatre jours que dura la 28e exposition régionale agricole de la Côte-Sud. Nul problème, d'ordre mineur ou majeur, n'est survenu et les visiteurs furent pleine-

ment satisfaits, affirmait le président du comité de l'exposition agricole.

"La Plus Belle" aura repris cette année son titre de plus grande exposition de Holstein du Québec, avec plus de 254 bêtes enregistrées.

Pour l'an prochain, M. Fournier a promis une exposition plus grandiose encore. "Ce sera mieux que ce que l'on a pu faire précisa-t-il. On ne pourra en fait la comparer avec celle de cette année."

M. Fournier termina l'entrevue en remerciant les divers organismes ayant oeuvré directement ou indirectement pour la 28e exposition régionale de la Côte-Sud; entre autres mentionnons le Festival de l'Oie Balanche, l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny L'Islet, les Chevaliers d'Colomb, ainsi que tous les exposants de divers kiosques. Comme l'a dit M. Fournier, "Tous se sont donnés la main pour faire de cette exposition la plus belle"



Voilà une reine bien entourée! Dans l'ordre habituel, se tiennent le Dr. Cajetan Gauthier, Mgr Deschênes, le ministre d'Etat M. Julien Giasson, Mlle Johanne Blais reine de l'Exposition régionale '75, M. Clément Fournier, président du comité de l'Exposition, M. Pierre Mercier, député provincial de Bellechasse, et M. Adrien Lambert, député fédéral du même comté. [R.L. Peuple-Courrier]



La tire de chevaux de dimanche dernier à l'exposition, aux dires du juge Gédéon Roy de St-Raphael, est certainement la plus grosse qu'on ait jamais vue dans la région.



Le Ministre
Goldbloom
à St-Pascal

(J.P.O.) Le ministre des Affaires Municipales du Québec, M. Victor C. Goldbloom, sera présent à St-Pascal le 12 septembre prochain.

Celui-ci participera alors, en compagnie d'autres personnalités régionales, à la cérémonie d'inauguration du nouvel édifice municipal de St-Pascal.

Cet édifice, aux lignes modernes, loge le secrétariat administratif et les services de Police et d'Incendie de Ville St-Pascal.

La construction a été terminée à l'automne 1974 et c'est en janvier que les employés municipaux ont commencé d'occuper leurs nouveaux locaux de travail.

Fusion non profitable pour les employés de pneus VSP Inc.

Par Jean-Paul Quellet

La fusion de Pneus VSP Inc. de St-Pascal et Service de Pneus Fortin de Québec pour former Pneus Supra Inc. n'aura pas eu des retombées très positives pour les employés de l'usine de St-Pascal.

En effet, c'est au moins quelque 40 employés permanents à St-Pascal qui ont été mis à pied à la suite de cette fusion dont les promoteurs n'ont pas encore révélé la teneur.

Alors qu'en période normale de production, l'usine de St-Pascal employait une quarantaine de travailleurs à la production (ce nombre passait à 70 en période forte), il ne reste présentement que 15 employés en usine.

Suite à la fusion, on a réduit passablement la production. Par exemple, le réchappage du pneu "de passagers" ne se fait plus à St-Pascal. Il n'y reste que le réchappage du pneu de camion par les procédés à chaud et à froid (bandag). Cette réduction de la production a été accompagnée du déménagement d'une importante partie de la machinerie aux usines de Service de Pneus Fortin.

C'est à la fin-janvier que la nouvelle compagnie a commencé à effectuer des mises à pied. Non seulement on n'a pas fait d'offres de transfert aux employés d'usine, mais on a congédié des travailleurs sans même leur donner les deux semaines d'avis habituelles.

Du côté des employés de bureau, qui étaient au nombre de 19 avant la fusion, il n'en reste plus que trois. Trois autres ont été transférés à Québec. Un de ceux-ci a dernièrement été congédié. C'était le président du syndicat des employés de bureau.

Les employés restant à VSP ont maintenant l'impression d'avoir été

leurrés. On leur avait laissé entendre que l'usine ne fermerait pas, mais serait appelée à changer de vocation et même à grossir (c'est aussi ce que nous avons appris de source du ministère de l'Industrie et du Commerce), mais ce n'est pas dans cette voie qu'on semble se diriger. On a aussi parlé de la possibilité que le traitement du caoutchouc se fasse à St-Pascal à partir du mois d'août, mais ce secteur de la production n'est toujours pas en opération.

Les employés de VSP membres du syndicat des Ouvriers Unis du Caoutchouc (FTQ-CIO) sont plutôt pessimistes quant à leur avenir. Avec les nombreux congédiements, le déménagement de machinerie "qui ressemble à de l'écoulement de stock" et la fin prochaine du contrat de la compagnie Bandag, ceux-ci craignent que l'usine soit appelée à fermer. Les négociations pour le renouvellement de la convention collective doivent débuter cet automne et c'est sans doute à ce moment qu'ils en sauront plus long.

Entre temps, les dirigeants de VSP et de Service de Pneus Fortin gardent la discrétion la plus totale au sujet de la fusion de ces deux entreprises. Les journalistes de la région attendent toujours la conférence de presse promise à plusieurs reprises depuis six mois.

Soulignons en terminant, que, selon nos sources, la Société de Développement Industriel (SDI) aurait investi, sous forme de prêt, une importante somme d'argent dans cette transaction. Cette somme serait de l'ordre du million de dollars selon notre informateur. Jusqu'à preuve du contraire, cet investissement n'aura pas été trop rentable pour les travailleurs de VSP à St-Pascal.

Baisse du tourisme de l'ordre de 35% à St-Jean Port-Joli

par Jean-Paul Ouellet

Il est arrêté 35% moins de touristes cet été à St-Jean Port-Joli, mais à cause d'une modification de la clientèle des visiteurs, la quantité de dollars laissée dans la capitale de l'artisanat est demeurée sensiblement la même que l'an dernier.

Tel est, en résumé, le bilan qu'a dressé de la saison touristique qui s'achève, le commissaire industriel de St-Jean Port-Joli, M. Robert Weamass.

Comparativement à l'an dernier, le nombre de touristes qui ont visité la capitale de l'artisanat accuse une baisse d'environ 35%. Les touristes québécois sont venus en moins grand nombre et ne composent que 15% de la clientèle. 40% de celle-ci est formée des touristes américains "en moyens" et 45% des visiteurs provient des Maritimes et de l'Ontario.

Selon le commissaire industriel, cette diminution sensible du nombre de touristes est principalement due au fort taux de chômage aux Etats-Unis, à la hausse du coût de l'essence et à une augmentation générale du matériel et des frais de voyage. D'autres facteurs, plus locaux, ont également contribué à cette situation. Le mauvais état des routes à St-Jean et L'Islet au début de l'été et la hausse excessive des prix dans les commerces locaux sont deux de ces facteurs. Selon M. Robert Weamass, il est normal qu'on assiste, en saison touristique, à une hausse des prix, mais il est anormal que ceux-ci doublent. Cet état de choses a pour effet de nuire au tourisme. D'ailleurs, plusieurs touristes et agences de voyages ont signalé cette flambée des prix.

Malgré une diminution du nombre de visiteurs, les revenus substantiels que retirent de l'industrie touristique les citoyens de St-Jean Port-Joli, sont demeurés sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Ce phénomène s'explique par une modification de la clientèle touristique. En effet, le nombre de touristes "en moyens" a augmenté de façon agréable, tandis que

les touristes qui se situaient autrefois dans la classe intermédiaire se sont retrouvés dans la classe "inférieure". L'ancienne classe "inférieure", elle, a pratiquement disparu, à cause des raisons mentionnées plus haut.

Cette modification de la

clientèle a eu des répercussions directes sur les revenus des artisans. La quasi-absence du tourisme intermédiaire a fait que les pièces valant entre \$10.00 et \$90.00 se sont très peu vendues. Par contre, les pièces à bas prix (environ \$10.00) et très cou-

teuses (\$100.00 et plus) se sont bien vendues.

Selon qu'ils se sont adaptés ou non à ce changement du marché, les artisans ont connu des hausses ou des baisses de revenus. Selon les calculs effectués par le commissaire industriel, 25% des

artisans ont connu un été record, 50% ont encaissé des revenus égaux à l'an passé et 25% ont connu un mauvais été.

En résumé, l'industrie touristique de St-Jean Port-Joli a suivi l'indice de celle des régions de Québec et de la

Gaspésie qui ont connu des baisses de l'ordre de 40% et même 45%. Les revenus qu'amène cette industrie à St-Jean n'ont toutefois pas diminué et on peut considérer cette année comme "bonne" sur le plan financier.

L'expulsion de TVC 9

La Régie des Services Publics tranchera le litige

[J.P.O.]— C'est la Régie des Services Publics qui tranchera le litige portant sur l'aménagement des studios de la Télévision communautaire de La Pocatière dans

une zone à caractère résidentiel.

En effet, suite à un avis légal qu'a reçu la municipalité, lequel avis recommande l'expulsion de TVC-9, la

compagnie cablodistributrice Chouinard TV Ltée fera appel à la Régie des Services Publics qui peut, nonobstant un règlement d'urbanisme, décider de l'emplacement

d'une entreprise publique.

L'avis légal qu'a reçu la municipalité sur cette affaire recommande l'expulsion de TVC-9 de la zone-résidentielle où elle a emménagé en juin. Les aviseurs légaux considèrent que ce média communautaire «exploite comme tel une opération à caractère commercial». Ceux-ci en concluent qu'en vertu du règlement de zonage 2-74, TVC-9 «ne peut exercer les opérations qui lui sont propres au 503, 10e avenue».

Par ailleurs, le même avis légal affecte le cablodistributeur Chouinard TV Ltée dont le bureau d'affaires a toujours été domicilié au 503, 10e avenue. Le règlement de zonage 2-74 permet à des agents d'affaires d'opérer un bureau d'affaires dans une zone résidentielle à condition que ce soit à leur domicile.

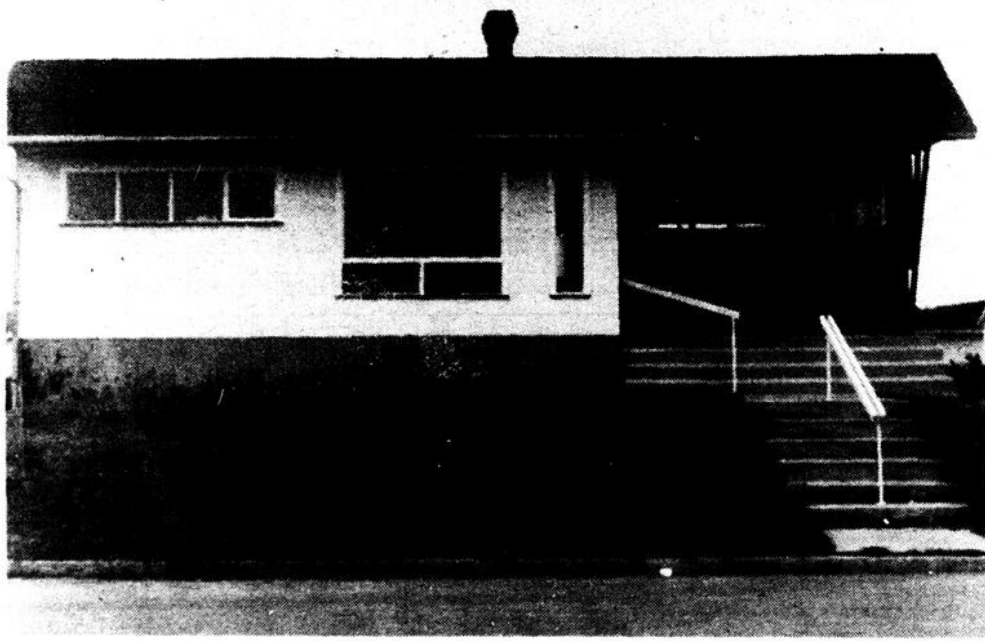
En vertu de ce règlement, le fait que M. Jean-Louis Chouinard ne réside plus à la même adresse qu'à son bureau d'affaires ne lui permet plus d'opérer à cet endroit.

Devant cette situation, Chouinard TV Ltée a décidé de faire appel à la Régie des

Services Publics. L'article 29a de la Loi de la Régie des Services Publics stipule que: «Nonobstant toute loi générale ou spéciale, la Régie a juridiction exclusive pour décider, sur l'ensemble du territoire du Québec, de l'emplacement et des conditions de raccordement des installations nécessaires à l'exploitation d'une entreprise publique. Dans tous les cas où sa décision est susceptible de déroger à un règlement de zonage, la Régie doit, avant de prendre sa décision, convoquer la municipalité ou toute autre personne intéressée à lui faire des représentations».

Dans la requête qu'il vient de déposer, Chouinard TV Ltée demande à la Régie: —de déclarer la compagnie cablodistributrice entreprise publique au sens de la loi de la Régie des Services Publics.

—d'accorder à Chouinard TV Ltée le droit de continuer à opérer son entreprise publique à la même adresse. —et d'autoriser la Télévision communautaire à poursuivre ses opérations à la même adresse.



La résidence qui abrite la Télévision communautaire de La Pocatière et Chouinard TV Ltée. [J.P.O.— PEUPLE—COURRIER]

Le programme Emplois Nouveaux donne de bons résultats dans Kamouraska

Jean-Paul OUELLET

Plusieurs considèrent les assistés sociaux comme des citoyens définitivement écartés du marché du travail.

Cependant, depuis trois ans, le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre et celui des Affaires Sociales ont mis sur pied le programme d'«Emplois Nouveaux» afin d'aider les assistés sociaux à réintégrer le marché du travail.

Le but d'un tel programme n'est pas seulement de créer des emplois temporaires, mais surtout de suivre l'évo-

lution des participants et de les orienter vers un emploi stable et permanent.

Avec un budget de \$5 millions pour l'ensemble du Québec, ce sont les comités régionaux qui sont chargés d'appliquer le programme «Emplois Nouveaux». Dans Kamouraska, ce comité est formé de Fernande Proulx (ministère des Affaires Sociales), Renaud Lizotte (Centre de Main-d'oeuvre du Québec) et Stan Vézina (Centre de Main-d'oeuvre du Canada). Ces trois personnes travaillent en collaboration afin de faire participer des assistés sociaux à des projets qui constituent en

quelque sorte des stages transitoires de formation.

Le premier projet à être mis sur pied dans Kamouraska consistait en l'aménagement de pistes de ski à la Côte-des-Chats et employait 12 assistés sociaux. Deux autres ont suivi, soit le développement et le soutien des loisirs à St-Pascal (10 assistés sociaux) et l'aménagement de pistes et de camps au centre d'Ixworth (22 assistés sociaux). De ces deux derniers projets, 13 bénéficiaires de l'aide sociale ont réintégré le marché du travail, ce qui respecte la norme 1 pour 3 visée dans l'ensemble du Québec. Trois

autres projets sont présentement en opération au Lac de l'Est, au camp Canawish de Rivière-Ouelle et au centre d'Ixworth.

Ces projets, que peuvent présenter des organismes sans but lucratif, sont généralement d'une durée de trois mois. Ils constituent en quelque sorte une période de transition pour l'assisté social qui veut réintégrer le marché du travail. Tout le temps que dure un projet, le comité régional suit de près les participants. Les Centres de Main-d'oeuvre se préoccupent de l'aspect placement (ressources, méthode dynamique de recherche d'em-

ploi) et le ministère des Affaires Sociales s'attarde à l'aspect social (difficultés d'adaptation, motivation, etc.). Une fois le projet terminé, le comité local continue, quoique de façon moins intensive, à suivre les assistés sociaux qui se sont trouvés un emploi permanent.

Le programme «Emplois Nouveaux» comporte également une autre section qui vise, cette fois, à créer directement des emplois permanents. Il s'agit d'un plan fédéral appelé «Formation en cours d'emploi aux désavantages». Ce programme consiste à pla-

cer des assistés sociaux chez des employeurs qui seront subventionnés à 85% pendant un certain temps.

Selon le responsable du Centre de Main-d'oeuvre du Québec à La Pocatière, M. Renaud Lizotte, le programme «Emplois Nouveaux» a jusqu'ici donné des résultats satisfaisants dans Kamouraska. En plus de permettre à des assistés sociaux de réintégrer le marché du travail, la sensibilisation effectuée par le comité local a permis d'atténuer les préjugés de plusieurs personnes envers les bénéficiaires de l'aide sociale.

La Maison Colombienne va à une demoiselle de St-Jean Port-Joli

par Claude MARCHAND
La Maison Colombienne, la troisième du genre à être offerte en tirage par les Chevaliers de Colomb de Montmagny à l'occasion de la foire annuelle régionale, est allée cette année à une demoiselle de St-Jean Port-Joli qui a nom Pauline Gauvin.

L'heureuse gagnante trouve la maison bien à son goût et, selon ce qu'elle a fait savoir, elle entend la garder. Cette demeure, rappelons-le, fut construite par des élèves de la formation profession-

nelle à la polyvalente Louis-Jacques Casault et décorée par la boutique Gammacolor à Montmagny.

C'est au terme d'une cérémonie passablement longue, devant une foule estimée à plusieurs milliers de personnes et en présence de nombreux invités d'honneur dont le ministre d'Etat aux Affaires sociales et député de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, le maire Cajetan Gauthier, le président de l'Expo M. Clément Fournier ainsi que les officiers des Chevaliers de Co-

lomb, que le président d'honneur de la Maison Colombienne 1975, M. Adrien Lambert, député de Bellechasse, a procédé à la pignage du billet chanceux.

Le maître de cérémonie, M. Roland Dion, avait préalablement rappelé les noms des gagnants des autres prix soit MM. Robert Robin, de Montmagny, pour le téléviseur, Richard Guimond, également de Montmagny, pour le vélomoteur, et André Deschênes, de Causapschal, qui a mérité la souffleuse à neige



Le dynamique président de la Maison Colombienne '75, M. Yvon Lévesque, remet ici à Mlle Pauline Gauvin les clés de cette confortable maison que le sort lui réservait. [C.M. — PEUPLE-COURRIER]

Baisse de placement étudiant de 26% dans Montmagny-L'Islet

[C.M.] Le Service de Placement Etudiant fermera ses portes cette année le 29 août avec une baisse de quelque 50% dans les placements effectués par ce service dans l'ensemble du secteur de Québec.

Dans Montmagny-L'Islet la diminution n'est que de 26% alors que pour 180

vacances signalées on note 130 placements par le service de la Main d'Oeuvre contre 203 l'été dernier. Ce qui serait attribuable, selon le directeur du Centre de Main d'Oeuvre du Canada à Montmagny M. Claude Boileau, à l'actuelle régression économique qui entraîne de nombreuses mises à

l'arrêt dans les usines et une diminution considérable du tourisme et dû au fait que la plupart des récoltes, particulièrement les fraises à l'Île d'Orléans, qui furent médiocres.

Il faut tenir compte, a précisé la responsable du Placement étudiant dans Montmagny-L'Islet Mlle

Thérèse Larochelle, du Programme Perspectives-Jeunesse et de la Milice qui ont embauché plus d'étudiants que par les années passées. Le Service de Main d'Oeuvre agricole a procédé à des placements chez les cultivateurs et on compte 282 étudiants qui ont trouvé un emploi grâce à leur propre initiative.

Les secteurs d'embauche les plus faibles furent l'industrie avec quatre placements au lieu de 60 l'an dernier, et les résidences privées avec seulement 6 placements. Quant à ceux qui ont travaillé ils l'ont fait comme moniteurs, aides-arpenteurs, commis-vendeurs, serveuses et caissières, journaliers et comme personnel de l'exposition agricole.

Les responsables du Service de Placement étudiant ne sont pas pessimistes pour autant, a fait savoir Mlle Larochelle. Compte tenu du fait que la situation économique et la température n'ont pas favorisé l'embauche des étudiants, ce service a quant

même atteint l'un de ses principaux objectifs à savoir d'orienter l'étudiant et de l'aider à mieux se présenter devant l'employeur, à partir d'un cours intensif sur la Méthode dynamique en Recherche d'emploi.

Enfin, a conclu Mlle Larochelle, l'expérience de St-Jean Port-Joli où un bureau de placement étudiant fut ouvert périodiquement a été positive. Les responsables du placement étudiant tiennent donc à remercier publiquement les médias d'information qui leur ont facilité la tâche ainsi que le gérant de la Caisse Populaire de St-Jean Port-Joli, qui a mis gracieusement un local à leur disposition.

Paul-Emile Gamache acquitté d'une accusation de recel de meubles

Le 4 février 1975, Paul-Emile Gamache, un employé de Dallaire Transport était accusé d'avoir illégalement eu en sa possession de nombreux meubles propriété de la manufacture Les Meubles Morigeau, de St-François, sachant que lesdits objets avaient préalablement été volés, le tout contrairement aux articles 312 (a) et 313 (a) du Code Criminel du Canada et de ses amendements.

Par son procureur, Me Louis Paquin, monsieur Gamache avait alors enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et choisi d'être jugé par un Juge composé d'une Cour et de 12 jurys après enquête préliminaire.

Le 6 mars 1975, devant l'Honorable Gerald Boisvert de la Cour des Sessions de la Paix du district de Montmagny, Paul-Emile Gamache subissait son enquête préliminaire et était renvoyé pour subir son procès au terme des Assises Criminelles du mois d'avril.

Après avoir opté pour un procès devant Juge seul, Paul-Emile Gamache vit son procès fixé au 6 juin 1975.

C'est à la suite de ce

procès que Paul-Emile Gamache vient d'être acquitté par la Cour des Sessions de la Paix du district de Montmagny et conséquemment blanchi de tout soupçon relativement aux tractations illégales et aux vols auxquels s'étaient livrés Michel Pellerin, témoin important de la Couronne dans la présente affaire.

Paul-Emile Gamache était accusé de recel, soit d'avoir eu illégalement en sa possession les biens sachant que lesdits biens avaient été préalablement volés.

Or le juge Gerald Boisvert, de la Cour des Sessions de la Paix du district de Montmagny, dans son jugement du 22 août 1975 blanchit totalement Paul-Emile Gamache.

Se basant sur une cause de la Cour Suprême en 1950, La Reine vs Ungaro, le Juge Boisvert a suivi le principe, pour les accusations de recel, qui veut que si les explications de l'accusé, en regard de toutes les circonstances de l'offense suscitent un doute raisonnable dans l'esprit du Juge, le devoir du Juge est d'acquitter l'accusé.

Le Juge Boisvert résume

lui-même la preuve. Quelles sont les explications de l'accusé et les circonstances?

L'accusé travaillait pour Dallaire Transport de Montmagny. Au cours des récentes années, particulièrement en 1970 et 1971, Gamache avait fait affaire avec un certain Simard qui, lui, avait le droit de vendre des meubles usagés, des meubles endommagés retournés à l'usine Morigeau. Il est en preuve que les retours de meubles étaient dépaquetés, examinés et réempaquetés dans des cartons semblables aux cartons dans lesquels les meubles neufs étaient expédiés de l'usine. Ce qui s'est passé, poursuit le Juge Boisvert, est que, après que Gamache ait acheté de Simard des meubles à plusieurs reprises, ce dernier a finalement refusé d'en vendre plus à Gamache en lui disant qu'il ne fallait pas abuser et que ce n'était pas toujours aux mêmes de pouvoir bénéficier des retours de meubles de la compagnie.

Ce qui se passa par la suite est que Paul-Emile Gamache obtenait de Michel Pellerin, qui travaillait alors à la livraison de la compa-

gnie Morigeau, la permission d'acheter encore des meubles usagés, soit des retours de meubles.

Gamache payait à Pellerin des prix semblables à ceux qu'il payait à Simard pour des meubles de conditions semblables.

La question sur laquelle a insisté Me Louis Paquin est que son client n'était d'aucune façon au courant que les meubles qu'il achetait à Pellerin pouvaient avoir été volés par ce même Pellerin.

A une question de Me Paquin qui lui demandait si à un moment quelconque, avant les saisies de la police, Gamache avait su ou avait même eu l'idée qu'il n'avait pas le droit d'acheter des meubles de Pellerin, Paul-Emile Gamache répond «du tout, j'en ai eu aucune idée».

C'est sensiblement sur le témoignage de Paul-Emile Gamache, principalement mené par son procureur que le Juge Gerald Boisvert base la crédibilité qu'il apporte au témoignage de Gamache et qui finalement l'amène à l'acquitter en disant que la version des faits donnée par Gamache peut être raisonnablement vraie, qu'il la croit et qu'il l'acquitte.

Pourquoi tant de mystère autour du choix des projets PIL?

(C.M.)— On a cette année jusqu'au 12 septembre pour présenter un projet dans le cadre du Programme des Initiatives locales du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration; et les quelques projets sélectionnés devraient débiter vers le 3 septembre.

Cela on le sait; mais certaines personnes, dont Mlle Diane Bourgault, animatrice sociale à Montmagny, se demandent qui peut bien arrêter le choix des projets et quels sont les critères qui prévalent.

Un comité de sélection est responsable du choix des projets dans une région déterminée, avec la collaboration du député; d'accord, mais qui sont les membres

de ce comité et quelle est leur façon de procéder. Pourquoi les noms de ces personnes sont-ils gardés secrets, et pourquoi répugnent-elles tant à consulter les organismes en place.

On soupçonne que le choix des projets soit fait en caucus fermé avec les recommandations de certains organisateurs ou militants libéraux. S'il n'y a rien de malhonnête là-dedans, demande Mlle Bourgault, pourquoi la chose alors est-elle entourée d'un mystère aussi inutile? On voudrait donc en savoir un peu plus long sur cette affaire et on souhaite que les responsables puissent se manifester plus ouvertement.

CINEMA

LAFONTAINE

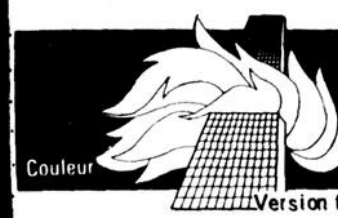
Commançant le 5 sept.



REOUVERTURE

DU CINEMA TACHE

Commançant le 5 sept.



LA TOUR INFERNALE

Version française de THE TOWERING INFERNO

Bloc-notes

Sur l'orientation Pastorale 1975-76

"Engagement des laïcs, condition d'une communauté vivante: susciter l'engagement des laïcs et la formation de leaders pour bâtir des communautés vivantes où prêtres, religieux et laïcs réalisent une action commune centrée sur les valeurs fondamentales de la vie chrétienne".

Tel est le thème de l'orientation pastorale du diocèse pour cette année. Malgré qu'on ne possède pas, comme l'an dernier, un texte détaillé nous permettant de se faire une idée de ce que sera cette orientation, cette seule phrase citée plus haut mérite qu'on s'y arrête.

Signalons tout d'abord deux éléments positifs au sujet de cette nouvelle orientation pastorale. Le premier élément est que l'on a procédé à une consultation [environ 500 personnes] pour en fixer le thème. Ce sont donc les personnes impliquées qui ont elles-mêmes choisi l'orientation de leur travail pastoral cette année.

Un autre aspect positif, c'est que, contrairement à l'an passé, on s'est donné des moyens pour pouvoir évaluer si les objectifs de départ sont atteints, s'ils se sont concrétisés.

Quant au thème lui-même, il faudra qu'il soit éclairci et précisé. L'engagement des prêtres religieux et laïcs pour bâtir une communauté vivante basée sur les valeurs fondamentales de la vie chrétienne peut demeurer une belle phrase ou constituer un véritable moteur d'action pour les chrétiens du diocèse. Il est souhaitable que ce soit la deuxième possibilité qui se produise.

Une communauté vivante, c'est celle qui agit. C'est celle où ses membres s'engagent, en principe et en action, à travailler pour le mieux-être, tant temporel que spirituel, de ceux qui la composent. C'est celle, qui parce qu'elle est vivante, est constamment en mouvement.

Quant aux valeurs fondamentales de la vie chrétienne [justice, fraternité, charité, liberté], ce sont celles qui soutiennent un monde meilleur pour l'homme. Parce qu'elles sont engageantes, elles sont difficiles à vivre. S'engager à combattre l'injustice et la pauvreté, par exemple, peut créer des conflits pour la personne qui oeuvre en ce sens.

Ce qu'il faut attendre de l'orientation pastorale de cette année, c'est qu'elle soit la plus concrète possible; qu'elle soit enracinée dans le vécu et le quotidien. Il est souhaitable que les projets d'action qui seront bientôt présentés contribuent à changer des conditions de vie. Alors que l'an passé, "l'évangélisation" a surtout été individuelle, il reste sûrement une place pour les projets collectifs cette année.

On peut définir un objectif par des mots, mais ce n'est que par l'action qu'on l'atteint.

Une dernière remarque: est-il nécessaire qu'à chaque année tous les diocèses participent au programme "Chantier". Cette initiative est très valable en soi, mais est-ce qu'elle ne contribue pas à faire dévier l'orientation commune que des gens se sont donné quelques mois auparavant. Peut-être y aurait-il lieu de ne pas éparpiller les énergies en cours de route.

La voix du peuple / Bilan d'un an de bataille pour la vie

Pour la première fois, un comité de jeunes chrétiens engagés dans un projet d'ordre social touchait un droit fondamental qui était le respect de la vie.

Les nombreuses tournées que nous avons effectuées à

travers la province pour sensibiliser nos frères afin que cesse le massacre de ces enfants et que tous ensemble, homme et femme, nous prenions nos responsabilités ont été pour nous une preuve que nous avions raison de nous battre et que

nous nous battons davantage pour donner à l'enfant le droit que nous nous avons reçu lors de notre conception. Je tiens à remercier avant de terminer tous les groupes qui nous ont chaleureusement reçus ainsi que les médias d'information qui

nous ont grandement aidés dans la publication de nos messages. Je tiens cependant à donner un dernier avis aux trois cent [300] médecins signataires du document sur l'avortement: soyez réaliste; si aujourd'hui vous prati-

quez votre fonction, vous le devez à des gens qui ont cru dans l'oeuvre de la procréation, et n'oubliez jamais, même si une loi était adoptée par notre gouvernement, vous serez toujours coupables de la bassesse de votre geste; tuer l'être sans défen-

se. Le comité d'initiatives sociales de la maison Jésus-Ouvrier, Par: Ronald Beaudet, Président, 2465 boul des Chutes Courville, Qué.

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny 248-0415
248-0419
248-0430

Le Pocatière
856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
À LA REDACTION
Jean-Paul Ouellet
Réjean Lachance
Mme Leopold Hamand
MARKETING
Gilbert Bouchard
PUBLICITAIRES
Yvon Lemieux 248-0419
Pierre Dumais 498-3317
Clément Montminy 248-0430

ABONNEMENTS
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Clément Boulanger
Normand St-Pierre
COMPTABILITE
Mlle Dorothy Bermingham
SECRETARIAT
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Odette Guilmette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447

COMPOSITION
Mme Hélène Rodrigue
Mlle Diane Gaumond



HEBDO DE LA CÔTE-DU SUD

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.



UNE TRUITE AU KIOSQUE DE CHASSE ET PÊCHE: C'est au kiosque de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet que fut prise cette photo de la reine de l'exposition pêchant une truite. Apparaissent ici dans l'ordre habituel MM. Jean-Claude Ouellet, vice-président de l'Association, Jean-Guy Boulet, directeur, Clément Fournier, président du comité de l'exposition, Mlle Johanne Blais, la reine, MM Roland Gaumond, secrétaire du comité de l'exposition, et Michel Lepage, garde-chasse. L'Oie Blanche était de la partie.

[R.L. Peuple-Courrier]

Le contracteur Réal Lemelin poursuit en justice le Conseil municipal de St-Lazare

par Claude MARCHAND
Parce qu'il s'est vu refuser à deux reprises une soumission plus basse que celle d'un compétiteur pour l'entretien des chemins d'hiver dans la municipalité de St-Lazare de Bellechasse, M. Réal Lemelin, de cette localité, a intenté contre la Corporation municipale «qu'il tient responsable des dommages qui lui sont et lui seront causés pour refus de soumission la plus basse» une action directe en nullité de contrat.

C'est précisément la teneur d'un affidavit sommant le Conseil de voir à se présenter en Cour-

Supérieure à Québec dans le 10 jours suivant l'assignation faite le 16 août dernier.

M. Lemelin, représenté par les procureurs Langlais, Drouin et Laflamme, accuse le Conseil municipal d'incompétence, d'injustice flagrante et d'abus de pouvoir, considérant qu'il s'est engagé illégalement en accordant un contrat dont la modalité de paiement n'a même pas été établie puisque le montant de la subvention gouvernementale pour le déblayage de la route 25-A dans les limites de la municipalité n'a pas encore été fixé.

M. Ernest Aubin, égale-

ment de St-Lazare, à qui fut octroyé le contrat de déneigement, comme il était mentionné dans notre édition précédente avait soumissionné à raison de \$1,450 pour les 26 milles de chemins dans la municipalité incluant les 9 milles de la route 25-A plus une indexation de 8% applicable les 21ème et 31ème années du contrat. Tandis que M. Réal Lemelin avait soumissionné à \$1,400 pour les 27 milles de rues et de rangs plus le montant de la subvention devant être versée pour la route 25-A.

Cette dernière soumission de M. Lemelin, ouverte le 7

août, est en fait identique à celle qu'il avait déjà présentée le 1er mai dernier [étant alors le seul soumissionnaire] et que les édiles municipaux avaient refusée la jugeant trop élevée et manifestant le désir de s'équiper pour effectuer à son compte l'entretien des chemins d'hiver.

Une action en nullité de contrat ayant donc été enregistrée en Cour Supérieure, la Corporation municipale de St-Lazare devait comparaître à titre de défendeur avant ce jour: à défaut de quoi le jugement pourra être rendu sans autre forme de procès.

Visiblement pris au dépourvu et après bien des délibérations au cours d'une séance spéciale publique tenue mercredi dernier le 20 août à l'école Ste-Marie en présence d'une centaine de

contribuables favorables en grosse majorité à M. Lemelin, le Conseil a finalement décidé majoritairement de consulter un avocat et s'il le faut de retenir les services d'un aviseur légal qui puise les conseillers sur l'action à prendre en pareille situation. Le maire Lucien Leblond et le secrétaire Alyre Marceau ont été délégués pour prendre des informations à ce sujet.

Le conseiller Clément Chabot a pour sa part refusé d'appuyer cette proposition considérant les services d'un avocat non nécessaires puisque la décision d'accorder le contrat à Ernest Aubin a été prise à l'unanimité et en toute connaissance de cause.

Quant au maire Leblond, déjà prêt à certaines concessions, en guise de réplique à des allusions piquantes il a fait des pieds et des mains pour faire comprendre à tous

qu'il n'a aucun intérêt là-dedans ni d'un côté ni de l'autre et que si Lemelin avait donné un service acceptable il aurait eu le renouvellement de son contrat: on peut se tromper, a déclaré le maire admettant volontiers n'être pas très instruit: et on a le droit de tourner de bord, selon lui, si on s'aperçoit que ce n'est pas légal.

Devenu la cible des pointes cyniques de la plupart des gens présents, M. Leblond a vertement prié l'assistance d'arrêter les questions et de laisser réfléchir les conseillers «en travail». On va prendre les décisions, a-t-il dit, et après vous pourrez poser des questions. Finalement devant le flot bondissant de questions il a crié qu'il n'y aurait plus de questions ce soir et a commandé la clôture de l'assemblée sous la huée générale.

AGRICULTURE-QUEBEC A MONTMAGNY.
Le ministère de l'Agriculture du Québec avait un kiosque à l'Expo régionale de Montmagny. Le thème, comme nous l'avons expliqué, est la joliesse Lison Dionne, exploitait la place de l'agriculteur dans la société actuelle. Au moyen d'un montage sonore un cultivateur défendait justement sa situation face à un citadin, lui faisant part de ses préoccupations et de ses espoirs. Divers dépliants sur les potagers, l'artisanat, les recettes et autres étaient aussi distribués à ce kiosque qui était certes l'un des plus intéressants.

[C.M. Peuple-Courrier]



\$221,200 pour des travaux de voirie à St-Philippe-de-Néri

Québec, le 19 août 1975 — Le député du comté de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée Nationale du Québec, M. Jean-Marie Pelletier, annonce que le ministre des Transports a accordé un contrat de \$221,169.85 à la firme A.A. Coulombe Enr. de Montmagny, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

M. Pelletier fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de terrassement et de gravelage sur le chemin Rang Nord de la

Montagne. Le député de Kamouraska-Témiscouata précise que ces travaux seront effectués

dans la paroisse de Saint-Philippe de Néri et qu'ils couvriront une distance de 1.57 mille.



Jeanne L. Boulanger C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCE GENERALES
Vie - Feu - Vol - Accident.
Responsabilité Auto

211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.



Tél: Bur: 248-0226



Mesdames, Mesdemoiselles

En 75 ayez de l'allure

L'automne approche venez nous voir et essayer les dernières découvertes de la mode automne 75.

En 75 pourquoi pas chez nous

Aux Galeries Montmagny
248-4551

créations

inc.

FOURRURES

GRAND GALA DE FOURRURES

(Plus de 60 manteaux de choix)

de la collection **Reflét** de **Paris** Une exclusivité de la Boutique **Normand Chaussures**

PRIX DE PRESENCE MANTEAU DE FOURRURE ET ENSEMBLE BOTTES ET BOURSES

BILLETS EN VENTE

- Bout. Normand
- Econo-Prix
- Gosselin Textile
- Place Le Gerموir

ADMISSION: 1.50 par pers.

Place Le Gerموir
le 10 sept. à
8.30 hres. P.M.



LES FERMIERES DE ST-SIMON A MONTMAGNY.—
Un groupe de quelque 41 fermières membres du cercle de St-Simon-les-Mines dans le comté de Beauce-Nord, dont la présidente est Mme Joseph Busque, effectuaient mercredi dernier une visite industrielle et culturelle à Montmagny. Elles se sont ainsi familiarisées avec la production dans les usines de A. Bélanger, Biscuits Montmagny, Bonbons Henri & Fils et avec les pièces d'artisanat offertes au Manoir Dupuis. La présidente de Popularti, Mme Laurette Normand, accueille ici le groupe à son arrivée au manoir. [C.M.—PEUPLE—COURRIER]

POUR UN MEILLEUR AVENIR

Si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et désirez un avenir plein de satisfaction, venez voir ce que vous offrent les Forces armées canadiennes. Vous avez peut-être les qualifications nécessaires pour être accepté sur l'un des nombreux programmes de formation d'officiers ou la possibilité de suivre un cours d'apprentissage pour les hommes ou femmes de métier. Venez nous rencontrer pour discuter des possibilités d'acceptation vers un avenir intéressant et bien rémunéré.

De plus amples renseignements vous seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada ou en communiquant directement avec nous au Centre de Recrutement, ou en venant nous rencontrer lors de notre passage à:

MONTMAGNY: Au Centre de la Main d'Oeuvre, de 10h30 à 14h30 le 2 septembre 1975

CENTRE DE RECRUTEMENT

1048, rue St-Jean
Québec, P.Q. G1R 1R6
Tél.: 694-3636

[Q-9]

Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les Forces canadiennes.

[Postez ce coupon à l'adresse ci-haut]

Nom
Adresse
Ville
Scolarité
Tél.:



**LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES**
**SI LA VIE
VOUS INTÉRESSE**

**Recel de bicyclettes:
Pierre Labrecque
est acquitté**

Au Palais de Justice de Montmagny le 22 août dernier, le Juge Gerald Boisvert acquittait Pierre Labrecque de Montmagny qui avait été accusé de recel de deux bicyclettes.

Le juge Boisvert s'est basé sur le fait que l'accusé Pierre Labrecque aurait dit au moment du marché "Qu'est-ce que tu veux que je

tasse avec ces bicyclettes-là" Il en reste que Pierre Labrecque avait quand même acheté les deux bicyclettes et c'est encore une fois sur la foi du témoignage de son client que Me Louis Paquin a demandé l'acquittement de ce dernier.

Le juge Boisvert explique dans son jugement: "Je suis persuadé que si l'accusé

avait su qu'il s'agissait de bicyclettes volées il ne les auraient pas achetées et qu'il n'y a pas dans cette transaction-là d'aspect clandestin".

Dans les circonstances, poursuit le Juge, même s'il y a une présomption de faite, je crois que l'explication de l'accusé est raisonnable, qu'elle est croyable et je l'acquitte".



**ENSEMBLE
ON
GAGNE**

**un prêt-auto...
pour votre
"auto nomie"**

À la Caisse, c'est possible. Vous êtes assuré d'obtenir un taux d'intérêt raisonnable et un mode de remboursement à la mesure de vos revenus. Ajoutons que le coût de l'emprunt comprend la plupart du temps une assurance-vie. Venez nous voir, on va parler de tout ça...

Prêts personnels jusqu'à \$8,000.⁰⁰

**La Caisse Populaire de
St-Thomas de Montmagny**
143 est, rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny

**La Caisse Populaire de
St-Mathieu de Montmagny**
182, Avenue de la Fabrique
Montmagny

prestige

A la demande générale

La **VENTE**

EXPO

continue

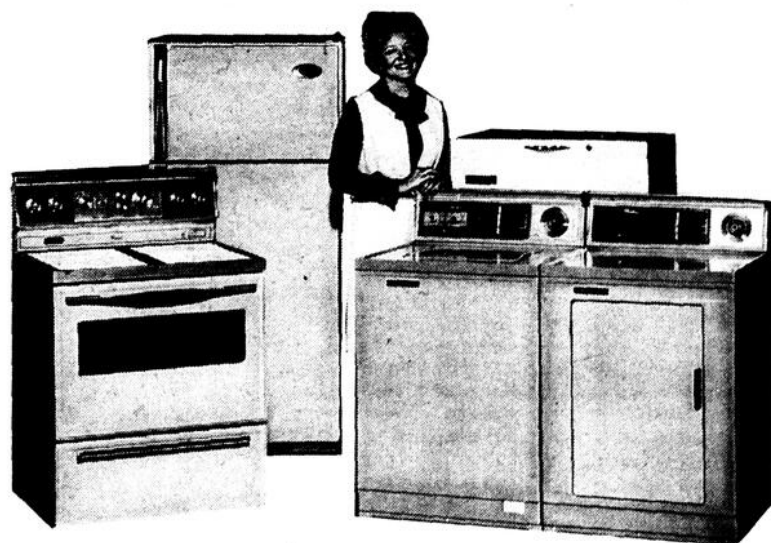
Pour permettre à notre
clientèle d'en bénéficier!



Michel Léveillé



*Ah!
mes beaux
Belanger*



SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY INC.

144, ave. de la Gare, Montmagny **248-3591**

Sept agents de conservation assurent la sécurité en forêt dans la région

(C.M.) Saviez-vous qu'en cas d'incendie majeur en forêt la Société de Conservation du Sud du Québec dispose de tout l'équipement requis pour une lutte rapide et efficace contre l'élément destructeur, avec ses 16 motopompes, 24,000 pieds de boyaux d'arrosage et du

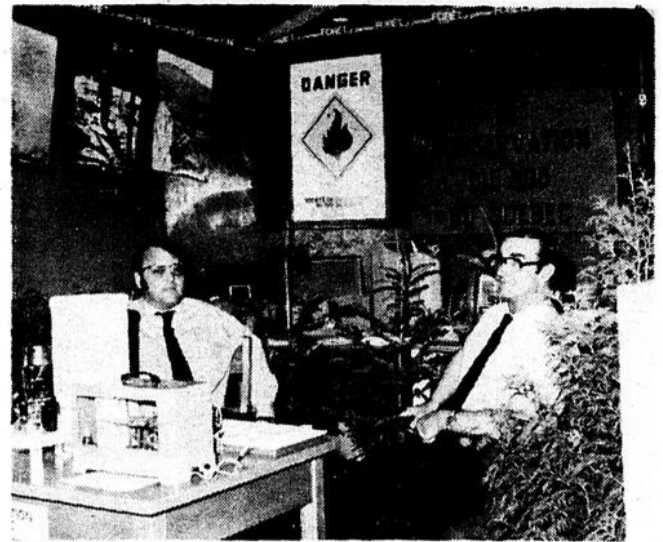
matériel pour 400 hommes actifs, en plus de la possibilité de faire appel aux avions arroseurs de type CL-215. C'est ce que nous ont fait savoir MM Clermont Bernard et Raymond Brulotte, respectivement responsable de la division Montmagny pour la Société de Conserva-

tion du Sud du Québec et commis, à l'occasion de leur séjour à l'exposition agricole régionale, alors qu'ils nous ont familiarisés avec cet organisme para-gouvernemental qui vise la protection et la conservation de la forêt et de la faune.

A partir des prévisions météorologiques, on donne l'indice de probabilité des feux de forêt; on travaille à la prévention et à la suppression des incendies en forêt et l'on s'occupe de la cueillette des insectes nuisibles: telles

sont les principales tâches des agents de conservation.

Rappelons qu'un poste d'inspecteur est ouvert à Montmagny depuis 1972 et qu'on y offre un service de protection à plein temps sept jours par semaine. Y sont attachés un responsable, un commis et cinq gardes-feux patrouilleurs répartis à Cap St-Ignace, St-Paul, Daaquam, St-Camille et St-Gilles. Pour tout renseignement, on peut communiquer à Montmagny au numéro de téléphone 248-2693.



MM. Clermont Bernard [à gauche] et Raymond Brulotte à leur kiosque. [C.M.— PEUPLE—COURRIER]

Effraction au Bureau de Poste de Cap St-Ignace

(R.L.)— La Sûreté du Québec de Montmagny a été appelée samedi le 23 août dernier afin de constater un

cas d'effraction au Bureau de Poste de Cap St-Ignace.

Les portes de l'édifice avaient été forcées et l'on remarqua que le ou les individus coupables avaient examiné les tiroirs-caisses, sans grand succès d'ailleurs puisque ceux-ci ne contenaient pas d'argent mais seulement des timbres-poste.

On présume que c'est durant la nuit que le méfait aurait été accompli. La S.Q. enquête sur cette affaire.

Unité Sanitaire

SEMAINE DU 1er septembre au 5 septembre 1975.

Lundi 1er septembre: Fête du travail

Mardi 2 septembre: N.D. DU rosaire: Clinique de bébés, 9.45 hrs à 10.15 a.m.

Ste Euphémie: Clinique de bébés: 10.30 hrs à 11. A.M.

Daaquam: Clinique de bébés: 1.30 hr à 1.50 p.m.

St Just: Clinique de bébés: 2hrs à 2 hrs 30 p.m.

Mercredi 3 septembre: Ste Lucie: Clinique de bébés: 9 hrs 30 à 10 hrs a.m.

Lac Frontière: Clinique de bébés: 10 hrs 30 à 11. a.m.

Ste Appoline: Clinique de bébés: 1.45 hrs à 2 hrs 15 p.m.

St Paul: Clinique de bébés: 2 hrs 30 à 3 hrs P.M.

Jeudi 4 septembre: Unité sanitaire: Clinique de bébés: 2hrs à 4 hrs P.M.

Vendredi 5 septembre: Hôtel Dieu: Pouponnière BCG

Pour toute communication concernant l'Environnement Hygiène et salubrité du Milieu, on est prié de communiquer avec le même bureau. Tél. 248-2555

Georges Fradette, Inspecteur en hygiène publique, Services de protection de l'Environnement.

Dr. Gilbert Courcy, m.d., C.S.P.Q., D.H.P.

Médecin-hygiéniste, Unité sanitaire de Montmagny.

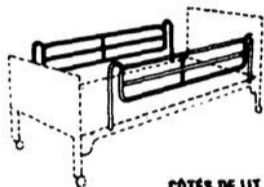
Un jeune homme de Cap St-Ignace membre du contingent des casques bleus en Israël

(R.L.) Denis Mercier, 19 ans, originaire de Cap St-Ignace, est actuellement en Israël où il est membre du contingent canadien des Casques Bleus, la force armée de l'O.N.U.

Arrivé au Moyen-Orient depuis le 15 mai dernier, soit à l'époque des événements entre Israël et la R.A.U., le jeune Denis Mercier tient là-bas, avec ses confrères, un rôle de garde, les Casques Bleus veillant au maintien de la paix et du cesser-le-feu en ce point chaud du globe.

Denis Mercier réintègrera ses foyers en novembre prochain, soit après un stage outre-mer de six mois.

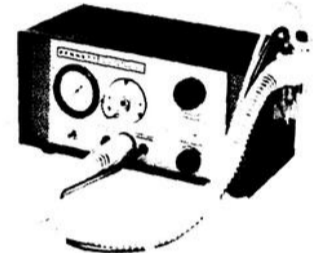
BESOIN DE



CÔTES DE LIT

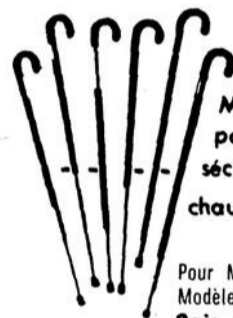
LIT D'HÔPITAL

Inclinable, côté de sûreté et trapèze optionnels.



APPAREIL POUR INHALOTHÉRAPIE (I.P.P.B.)

Sert à l'administration de médicaments sous pression positive avec masque ou embout buccal.



Modèle à pique pour plus de sécurité sur la chaussée glacée.

CANNES

Pour Monsieur ou Madame. Modèle régulier ou de luxe. Bois ou métal.

CANNES D'ALUMINIUM

Ajustable — Légère.



MARCHETTE

Appareil léger; hauteur réglable.

VENTE et LOCATION

Et autres appareils pour chambre de malades.

Pailles courbes - Appareils à tension - Abaisse-langues - Urinoirs -, Bassines - Béquilles - Sacs à glace - Sac à eau chaude - Seringues à insuline - Diachylon pour peau sensible - Gazes à pansements - Paraffine pour bain de cire - Sondes urinaires - Sacs à drainage - Etc...

Pour tous vos besoins d'appareils orthopédiques, consultez notre circulaire d'orthopédie ou rendez-vous au

«Centre d'orthopédie La Pocatière».

PHARMACIE MARCHAND ROBITAILLE

1000, 6ième ave. La Pocatière 856-3744



GUERARD & DUGAL

AVOCATS

125, rue St-Thomas, MONTMAGNY

248-2049

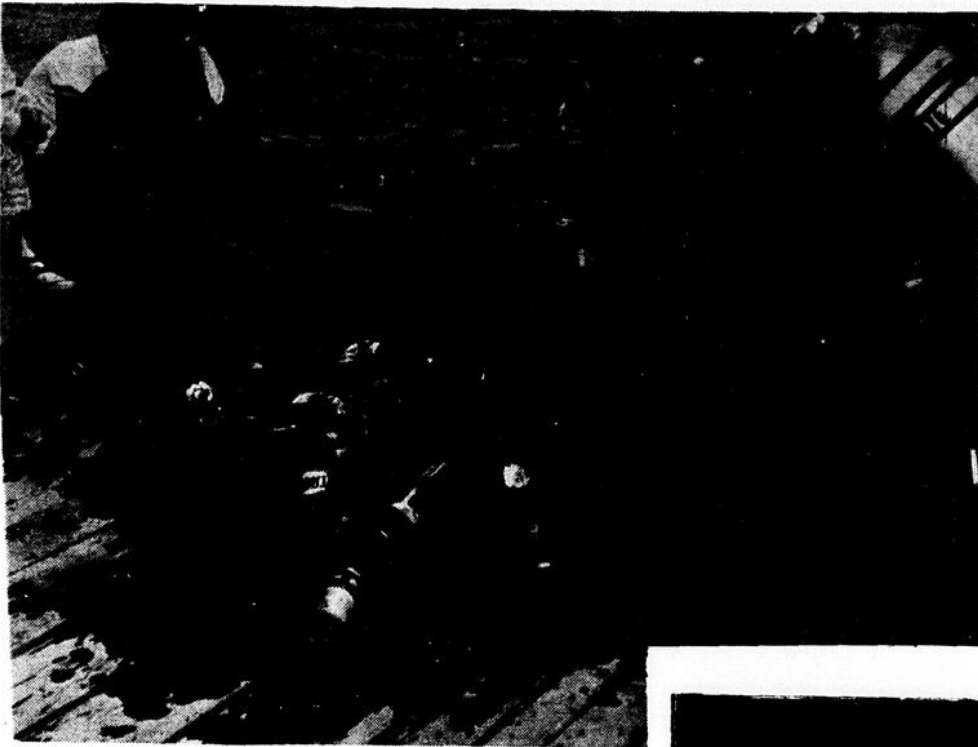
Yves Lévesque NOTAIRE

Conseiller juridique

232, Boul, Bégin

St-Pacôme

Bur.: 852-2785 Rés.: 852-2660



Ce plongeur vide le contenu de son sac, alors que d'autres attendent d'en faire autant. [C.M.—PEUPLE—COURRIER]

Les Ouaouarons contribuent à dépolluer le Lac Trois-Saumons

Par Claude Marchand

Une vingtaine des quelques 46 scaphandriers autonomes membres du Club Ouaouarons de la Côte-du-Sud Inc ont évolué sous les eaux diaphanes du Lac Trois-Saumons, dimanche dernier à la hauteur du Restaurant de la Coupe, avec le dessein d'en dépolluer un bon coin.

Les plongeurs, munis de sacs, ont récupéré toutes sortes d'objets insolites

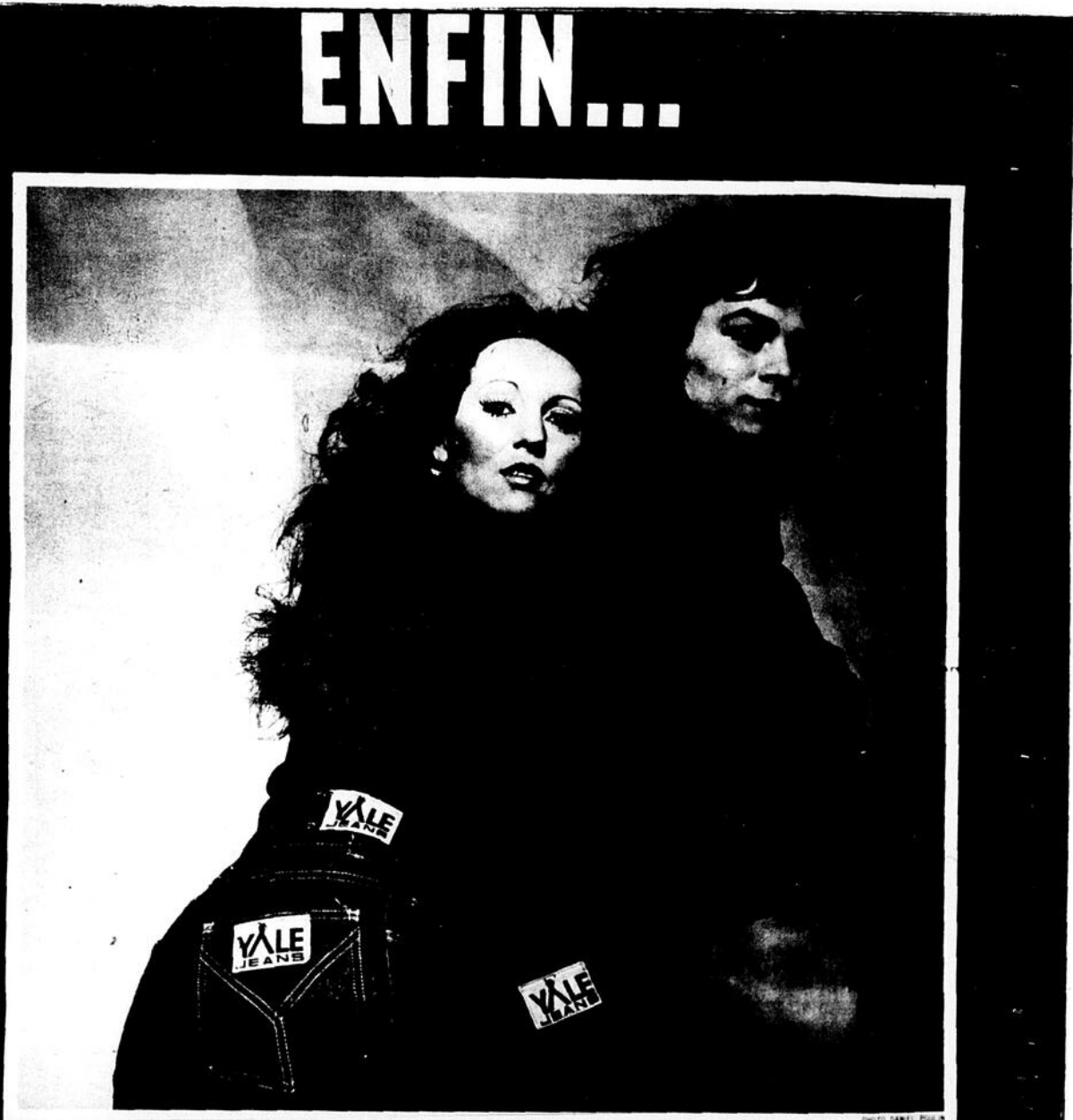
allant de bouteilles cassées ou non jusqu'aux hélices d'embarcations à moteur en passant par les bougies d'allumage, les clous et les écrous. Cette année, a précisé le président du club, M. Jean-Claude Desrosiers, on n'a pas mis l'accent sur les pneus parce qu'ils ne polluent pas vraiment et qu'ils peuvent servir d'abri à la truite.

Ces plongeurs ont démontré une fois de plus qu'il est

possible et facile de joindre l'utile à l'agréable. D'ailleurs dans chacune de leurs plongées, où que ce soit, les Ouaouarons se font toujours un devoir et un point d'honneur de retirer des eaux les débris qu'ils rencontrent. L'opération "dépollution" est une tradition chez les Ouaouarons; cette année l'air comprimé était une gracieuseté de Scaphandre Autonome Inc., de St-Michel de Bellechasse.



LE RETOUR DES CADETS. Vendredi dernier, le corps de cadet de Montmagny fêtait le retour de deux de ses membres. Nous avons, pour vous, pris cette photo où apparaissent les jeunes en question. De gauche à droite: Nancy Morin, 15 ans, fille de M. Roland Morin. Membre des cadettes pour la 1ère année, Mlle Morin a le grade de cadette-sergent et vient de terminer un stage de six semaines à Whitehorse, Yukon, pour y suivre un cours de cadet-chef. A ses côtés se tient le capitaine Léopold Anctil, commandant du corps de cadet 2591. A l'extrême droite nous voyons le cadet-capitaine Alain Bellavance, 16 ans, fils de Gérard Bellavance. Cadet depuis plus de quatre ans, Alain a suivi tous les cours junior et senior et est maître-cadet. C'est le cadet le plus qualifié depuis que le corps existe. Il fut l'un des 12 cadets au Canada à participer à l'échange Canada-Grande-Bretagne, dans un stage au Pays de Galles, d'une durée de six semaines. Son stage se termina par la visite de Londres et des environs, ainsi que par une visite de la base canadienne cantonnée en Allemagne. [R.L.—PEUPLE—COURRIER]



**YALE
JEANS**

UN SEUL ENDROIT

MAGASIN MME. EUGENE LEVESQUE

66, ave de la Gare, Montmagny

248-2682

CHARGEX



Tél.: 248-1891

A. BISSONNETTE

CONTRACTEUR GENERAL

37 - 3e Ave Nord

Montmagny

**LEANDRE
BOUTIN**

ASSURANCE-VIE
ET FONDS MUTUELS



L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint-Ignace, Montmagny, (Québec)
Téléphone (418) 246-5510 Rés. Bureau (418) 837-2421

A L'ASSURANCE CETTE INCONNUE!

LES CAUTIONNEMENTS

Les cautionnements professionnels... Ce sont des cautionnements donnés à des personnes en raison de leurs professions, pour garantir non seulement la bonne exécution de leurs fonctions mais également leurs détournements éventuels. Parmi ceux-ci on peut citer:

- Les cautionnements d'officiers publics
- Les cautionnements des exécuteurs testamentaires, administrateurs de successions, tuteurs, curateurs.
- Les cautionnements des liquidateurs et des syndics de faillite.
- Les cautionnements des fidéicommissaires et des préposés à la vente d'immeubles.
- Les cautionnements judiciaires Ce sont des cautionnements exigés lorsqu'il y a litige devant la Cour pour protéger les plaideurs dans l'attente d'un Jugement final.
- Les cautionnements "saisie-demandeur"
- Les cautionnements de "mainlevée"
- Les cautionnements en "appel"
- Les cautionnements d'expropriation
- Les cautionnements pour permis ou licence. Ce sont des cautionnements exigés dans divers cas pour permettre à l'assuré d'exploiter son entreprise.
- Les Cautionnements des vendeurs d'automobiles
- Les cautionnements des encanteurs
- Les cautionnements pour entrepôt fictif de douane.

Jeanne L. Boulanger
Membre de l'Association des Courtiers
d'assurances de la Province de Québec



KIOSQUES.— La photo du haut nous montre quelques fleurs ornant un des kiosques de l'exposition. En bas, nous pouvons voir que l'armée canadienne, grâce à un kiosque très intéressant, a su attirer la foule. [R.L.—PEUPLE—COURRIER]



**IMPRIMERIE NOUVELLE
MAGNYMONTAISE INC.**
7 Rue du Peuple,
Montmagny, P.Q.
G5V 3A7
TéL.: 248-0533

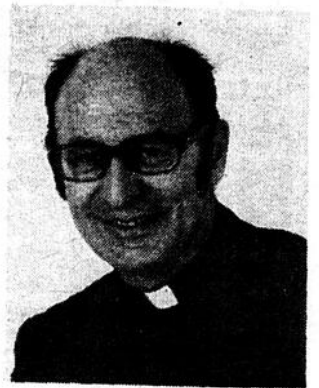
Papeterie de bureaux - Travaux en couleurs - Circulaires
Programmes - Pancartes - Cartes d'Affaires - Faire-parts - Papier
NCR
En somme nous imprimons de tout

"On décolle" à la Polyvalente de St-Paul

L'accueil des étudiants inscrits à la Polyvalente Saint-Paul pour l'année scolaire 75-76 se fera en trois (3) jours: les 3, 4 et 5 septembre
Mercredi 3 septembre: Accueil des étudiants des secondaires 1 et 11 ainsi que des étudiants inscrits au Cours Secondaire Pratique
Arrivée des étudiants 10h00
départ des étudiants 14h00

Jeudi 4 septembre: Accueil des étudiants des secondaires 111 et 1V
Arrivée des étudiants 10h00
Départ des étudiants 14h00
Vendredi, 5 septembre: Activités pour tous les étudiants
Arrivée des étudiants 9h00
Départ des étudiants 15h55
Nous nous joignons aux membres du personnel pour

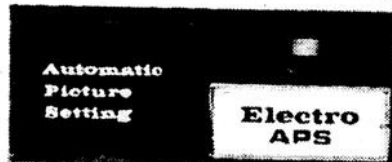
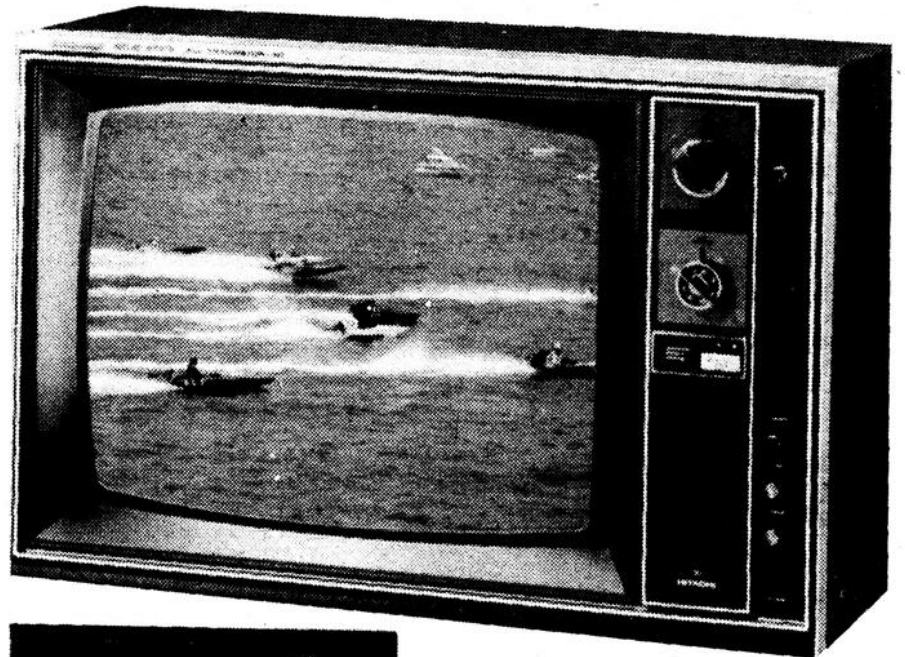
souhaiter à tous les étudiants la plus cordiale bienvenue et une fructueuse année scolaire. Nous profitons aussi de ce début d'année, pour assurer les parents de nos étudiants de notre plus entière collaboration dans l'oeuvre d'éducation qu'ils poursuivent.
La direction de l'Ecole Polyvalente St-Paul



DEPART DE L'ABBE MARTIN LAMARRE.— L'abbé Martin Lamarre vicaire depuis deux ans quittera St-Pamphile pour occuper la fonction de curé à St-Aubert. Les paroissiens ont tenu à lui témoigner leur gratitude par une rencontre publique à laquelle les autorités lui ont adressé leur hommage.
L'abbé Lamarre a oeuvré comme aumônier à l'école polyvalente St-Pamphile pendant 5 ans curé de St-Omer 2 ans et vicaire à St-Pamphile. Son successeur sera l'abbé Pierre Laberge. [A. Flamand]



HITACHI^{APS} ÉLECTRONIQUE MET FIN À L'IMAGE COULEUR INSTABLE



Le nouveau téléviseur Hitachi «APS» électronique est programmé de façon à vous assurer une image couleur indéréglable. Les contrôles de la densité de la couleur, de la luminosité, du relief et du son, lors de la variation des programmes et du changement de canaux, sont assurés électroniquement par cette commande ultramoderne.

Quelques-unes des caractéristiques des téléviseurs Hitachi: entrée incorporée pour le câble • réglage d'accord UHF-VHF à mémorisation • circuit sur module enfichable • son et image instantanés

Tous les téléviseurs Hitachi sont transistorisés à 100% et montés sur châssis à état solide.

JOUISEZ de l'écoute d'un son parfait grâce au nouveau système Matrix à 4 canaux: tourne-disques, stéréo à cartouches — 8 pistes et radio AM/FM stéréo jumelés HITACHI.



LES MEUBLES BARNABE INC.

Deux magasins pour mieux vous servir

DIVISION G.-H. ROY

St-Paul Est, Cté Montmagny

St-Vallier Cté Bellechasse **886-3722**

469-2188

Ligne directe Québec **884-2831**

VENTE APRES EXPOSITION

Il faut liquider avant l'arrivée des autres modèles. A vous d'en profiter.

1975
Spécial
Charger SE,
2 portes, Aut., radio, servo freins, servo direction

1974
Spécial
Pontiac Astre GT
2 portes, Aut. Radio

Spécial
Impérial Le Baron,
Tout équipé

Spécial
Jeep Wagoneer,
Aut. A-C, servo-freins, servo direction

Spécial
Matador "X"
Suèges Baquets, console, Aut. S.F., S.D.

1973
Spécial
Mustang "Mach 1"

Aut., sièges Baquets, console S.F. S.D.

Spécial
Mustang
2 portes, Aut. sièges Baquets, console

Spécial
Chrysler Newport
2 portes, H. Top., Aut. S.F. S.D. radio

Spécial
Plymouth "Fury 111"
2 Portes, H. Top, Aut. radio, S.F. S.D.

1972
Spécial
Chevrolet Bel Air
4 portes, sedan, aut. S.F. S.D. radio

Spécial
Plymouth Duster
2 portes H.T. 318 po. cu. 3 vitesses manuelle, radio

Spécial
Mustang
2 portes, sièges baquets, Aut. radio S.F. S.D.

Spécial
Plymouth "Fury 11"
2 portes H. Top, aut. radio S.F. S.D.

Spécial
Volkswagen "1600"
2 portes, automatique, radio

1971
Spécial
Ford "Torino"
2 portes H. Top, aut. radio S.F. S.D.

Spécial
Dodge "Charger"
2 portes H. Top, Aut. S.F. S.D. radio

Spécial
Chevrolet "Impala"
4 portes H. Top, aut. S.F. S.D. radio

Spécial
Buick "Electra"
4 portes H. Top tout équipé

1970
Spécial
Buick "Le Sabre"
4 portes Sedan 350 po. cu Aut. S.F. S.D. radio

Spécial
Météor "Wagon"
4 portes Tel quel

Spécial
Buick "Wildcat"
4 portes H. Top tout équipé

Spécial
Dodge "Swinger"
2 portes H. Top, Aut. S.F. S.D. radio

1969
Spécial
Dodge "Monaco"
4 portes H. Top. 383-2BBL, A-C, Aut., S.F., S.D., Radio

Spécial
Chevrolet "Impala"
2 portes, H. Top. Aut. S.F. S.D. radio

Super Spécial
Dodge "Wagon"
Tel quel

CAMIONS

Spécial
Ford Pick-up
1/2 tonne
Aut. S.F. S.D., radio

Spécial
Dodge remorqueuse

Plusieurs autres modèles à liquider à votre prix!

Il faut voir ces autos reconditionnées à neuf chez:

Super Spécial
Fiat 850 1972
Décapotable
~~\$1250.00~~
\$450.00

Super Spécial
Honda 750 1975 Moto
(6,000 milles)
~~\$2450.00~~
\$2050.00

Super Spécial
Scooter Lambretta 1975
(600 milles)
1 bijoux

GP

GUY PAQUET

AUTOS NEUVES - USAGÉES
MONTMAGNY

4 est, Boul. Taché, Montmagny

248-4525

En face du Centre Civique

Représentant Gérard Paquet 248-6931

LE FESTIVAL DE L'OIE BLANCHE SORT DEUX PRIMEURS A L'EXPO

C'est mercredi soir dernier le 20 août qu'avait lieu sur les terrains de l'Expo régionale de Montmagny le dévoilement de l'effigie du Festival de l'Oie Blanche 1975.

Le maire de la Cité de Montmagny, le docteur Cajetan Gauthier, et la plupart des membres du Conseil municipal se sont rendus au kiosque du Festival de l'Oie Blanche et y furent reçus par le comité organisateur du Festival de l'Oie Blanche 1975 et plus particulièrement par le Président Louis Paquin.

A quelques minutes d'intervalle seulement du moment de l'ouverture officielle de l'Expo Régionale 1975, le premier magistrat de Montmagny a été invité par Louis Paquin à dévoiler l'effigie du Festival de l'Oie pour l'année 1975.

L'on sait que le Festival de l'Oie Blanche se tiendra du 17 au 26 octobre prochain.

L'effigie du Festival, présente une oie blanche sur le poitrail de laquelle on peut lire Festival de l'Oie Blanche. L'oie porte calotte rouge sur laquelle l'année 1975 est inscrite.

Monsieur Clément-Fournier, le président de la Société d'Agriculture de Montmagny s'était joint au Conseil de la Cité pour procéder au dévoilement.

Par la suite le maire de la Cité de Montmagny et le président du Festival de l'Oie Blanche 1975 se sont successivement adressés à la population par le truchement de la radio locale.

Enfin le maire Cajetan Gauthier s'est porté acquéreur du 1er billet en vue de l'obtention d'une Jeep Toyota de modèle Land Cruiser qui sera attribuée dans le cadre du Festival de l'Oie Blanche lors du traditionnel souper du chasseur qui se tiendra le 26 octobre prochain à Place Le Gerموir, ici-même à Montmagny.

Le maire Gauthier dans son allocution a insisté sur le fait qu'il était important que toute la population de Montmagny et de la région participe pleinement aux festivités de l'Oie Blanche et il a réitéré ses vœux de succès les plus complets à l'endroit des organisateurs du prochain festival.

Pour sa part Louis Paquin a informé la population en général de l'allure nouvelle que le comité organisateur du Festival 1975 voulait insuffler à l'événement et il a conclu en invitant toute la population en général à se rendre à l'Expo Régionale de Montmagny et à s'arrêter quelques instants au kiosque de l'Oie Blanche afin d'y rencontrer Pan-Pan et de s'y procurer l'effigie du Festival et les billets en vue du tirage de la Jeep: deux primeurs que le Festival de l'Oie Blanche 1975 avait réservé cette année aux visiteurs de l'Expo régionale de Montmagny.

CETTE ANNEE:

SOYEZ PREVENANTE

J.B. Couillard



vous invite à venir admirer notre plus merveilleuse collection

de manteaux automne-hiver et à profiter de notre plan mise de côté pendant que le choix est à son meilleur

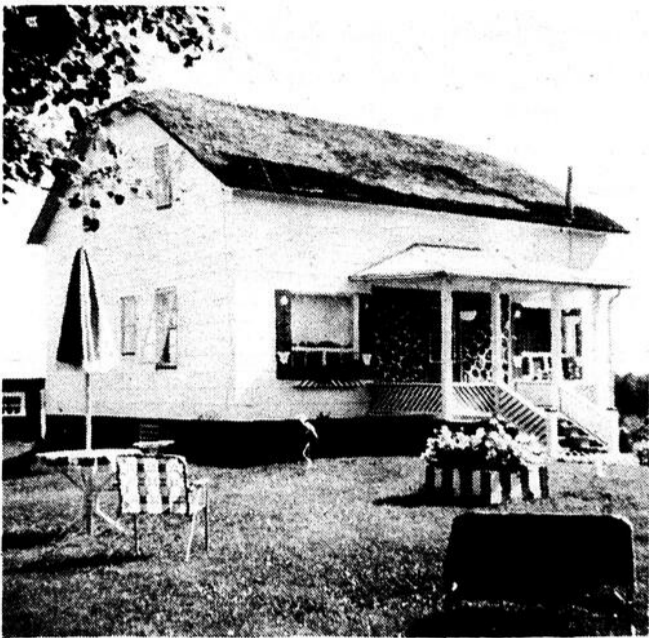


J.B. Couillard

231, Ave de la Gare, Montmagny

248-1371





La coquette résidence de M. Hilaire Bourgault à St-Adalbert.

Le concours Jardin-Parterre connaît un grand succès à St-Adalbert

Printemps dernier, l'organisme des Dames Fermières de Saint-Adalbert a lancé un concours Jardins-Parterres avec le double objectif de stimuler la culture des jardins potagers ainsi que la culture et le soin des parterres.

Cette initiative a reçu une réponse excellente de la part de notre population. Et c'est ainsi que presque chaque foyer avait cet été son jardin avec des résultats étonnants pour la plupart.

Ce concours s'est terminé au début d'août avec le jugement réalisé par l'agronome Lucien Gosselin.

Parmi quelques 40 inscriptions pour la section Jardins-potagers, le classement final fut le suivant:

- 1er prix Mme Emile Duval
- 2ième Mme Leo Robichaud
- 3ième Théophile Duval
- 4ième Adalbert Chouinard
- 5ième Marcel Gauvin

- 6ième Jacques Chouinard
- 7ième Mme Adrien Gauvin
- 8ième Rosaire Bélanger
- 9ième Mlle Nicole Blanchet
- 10ième Le curé

La section Parterres-embellissement a connu aussi de bien belles réalisations. Pour cette section le classement fut le suivant:

- 1er Prix Le curé
- 2ième Hilaire Bourgault
- 3ième Théophile Duval
- 4ième Emile Duval
- 5ième Roger Caron
- 6ième Olivier Bourgault
- 7ième Hervé Bourgault
- 8ième Roger Bourgault
- 9ième Yves Litalien
- 10ième Jacques Chouinard

Félicitations à tous pour ce travail qui manifeste notre goût de vivre à St-Adalbert. Grand merci aux Dames Fermières pour cette initiative qui a oeuvré pour l'amélioration de la qualité de la vie chez-nous.



Le magnifique potager de Mme Emile Duval à St-Adalbert.

GARDERIE EDUCATIVE

Personne spécialisée garderai des enfants de 2 ans à 5 ans. Pour de plus amples informations, téléphonez au numéro

248-6954

DENTUROLOGISTE



ANDRE NORMAND

21 Valcourt Montmagny

248-0849

La St-Hubert à Cap St-Ignace

(R.L.) Organisée cette année par le Comité de la St-Hubert, le Club du Faisan à Collier et la Fabrique de Cap St-Ignace, la journée de la St-Hubert se tiendra, pour la conquième année consécutive, à Cap St-Ignace, le 31 août prochain.

Cet évènement reconnu, qui a déjà fait le sujet d'articles de quotidiens et d'actualité télévisée, regroupera des centaines de chasseurs de tous les coins de la province.

C'est là une belle façon de faire revivre chez-nous une des plus anciennes traditions françaises.

La journée de la St-Hubert débutera cette année avec le défilé d'honneur, composé de chasseurs à cheval et de chasseurs trainant leurs chiens en laisse. A 11.00 heures sera célébrée la Messe Solennelle de St-Hubert. Cette activité religieuse est, évidemment, le point majeur de cette fête. Chantée par l'abbé Candide

Normand, curé de Cap St-Ignace, la cérémonie se voit accompagnée de cors de chasse, des grandes orgues et de la présence de quatre magnifiques chiens tenus en laisse par des chasseurs au pied du maître-autel.

La bénédiction de la meute de chiens de chasse sur le parvis de l'église suivra la messe. Après quoi se tiendra le dîner au terrain de chasse du Club du Faisan à Collier. A 1.30 heures, les chasseurs

pourront s'inscrire à une chasse au faisán, alors qu'une épluchette de blé d'Inde battra son plein à partir de 3.00 heures.

A 6 heures sera servi un souper canadien à la cabane à sucre l'Erablière. Un feu de camp terminera cette journée.

On ne peut que rappeler la valeur de la Journée de la Saint-Hubert à Cap St-Ignace. Cette fête, on s'en doute, verra cette année encore une nombreuse assistance...

A la veille de l'automne,
la Boutique Normand Chaussures
vous offre, «Madame et Mlle.»,
des exclusivités dans le soulier,
sandale, botte, bourse,
mukluk et botte de fourrure

NOTE: On n'a que du cuir, aucun plastique
ou imitation de cuir en stock.

BIENVENUE!

**BOUTIQUE NORMAND
CHAUSSURES**

130, St-Jean Baptiste est Montmagny

248-0316



Lettre d'avocat

par Me Louis Paquin

Cher-monsieur-qui-avez-tout-avoué,

Saviez-vous que, une fois que vous avez été arrêté, vous avez le droit strict de ne rien dire aux policiers?

En effet, rien ni personne ne peut vous forcer à avouer un crime ou une infraction. Toutefois, les policiers ont le droit de vous poser toutes les questions qui leur viennent à l'esprit; mais encore là, vous êtes libre d'y répondre ou non sans qu'on puisse par la suite légalement vous reprocher votre attitude.

Par contre, si vous avez fait une déclaration incriminante aux policiers-enquêteurs, cela ne veut pas nécessairement dire que votre aveu ou confession sera acceptée par la Cour.

Une confession, pour être admissible dans une Cour de Justice, doit avoir été faite librement et volontairement, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas avoir été sollicitée par aucune brutalité, aucune menace ou aucune promesse. Donc, avant de faire connaître le contenu de votre déclaration au Juge, la Couronne aura le fardeau de prouver que votre déclaration a été faite en toute liberté et sans aucune contrainte quelle qu'elle soit.

A titre d'exemple, si vous faites une déclaration après que les policiers vous aient assuré qu'ils parleraient au Procureur de la Couronne et que vous écoperiez alors d'une sentence plus légère, le Juge ne pourra accepter en preuve le contenu de votre déclaration.

C'est entre autre, de la conduite des policiers et des circonstances spéciales de l'affaire qu'on pourra déduire qu'il y a eu promesses ou menaces qui vous ont été faites. A noter qu'il n'est pas obligatoire que ces promesses ou menaces aient été faites directement à l'accusé; s'il est possible de déduire qu'elles sont parvenues à la connaissance de l'accusé et l'ont incité à faire des aveux, elles sont suffisantes pour rendre la déclaration obtenue inadmissible en preuve.

Donc, une confession ou déclaration obtenue à la suite de violence, de mauvais traitements [privation de manger, de boire] est inadmissible devant la Cour.

Mais la déclaration légalement obtenue et mise en preuve pourra être suffisante pour justifier la condamnation d'un accusé.

A la semaine prochaine!

Louis Paquin, avocat.

Chronique culturelle

FILMS: Dans le cadre de Ciné-participation Populart Inc., un film sur la santé et le conditionnement physique du troisième âge, sera présenté à l'école Bonsecours de L'Islet-sur-Mer, mardi le 26 août, à 20.00 heures précises. Cordiale invitation à tous.

Ce même film sera présenté à la salle paroissiale de Cap St-Ignace, mardi le 2 septembre à 8.00 hres précises et au Foyer de Cap St-Ignace à 2.00 heures de l'après-midi.

PEINTURE: Madame Thérèse Fournier exposera ses oeuvres au Manoir C. Dupuis, les 19, 20 et 21 septembre prochain.

SPECTACLES: CLEMENCE DESROCHERS, le 22-septembre, à l'auditorium de la polyvalente, à 8.00 hres précises.

SEMAINE MUSICALE: Musique Educanima sera dans toutes les écoles de la Commission Scolaire à la fin d'octobre.

ATELIERS: Inscriptions immédiatement au numéro 248-6131, pour les ateliers de: Céramique-poterie, dessin-peinture, chorale, musique, théâtre, sculpture sur bois, folklore, danse sociale et danse folklore local.

Cordiale Bienvenue à tous.

POPULARTI INC.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période deans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

Canada \$8.00 pour 1 an
14.00 pour 2 ans
E. Unis \$15.00 pour 1 an

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

Croc-l'oeil

FERMIERES— La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu à l'école Beaubien, mardi le 2 septembre à 8.00 hres p.m. Prière à toutes d'être présentes.

Le Cercle des Fermières, Montmagny.

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE— Le Cercle des Fermières de St-Raphaël organise une épluchette de blé d'Inde le 30 août prochain à 8.30 heures, à la cabane à sucre de M. Fernand Godbout, située au 2e rang de la municipalité. IL y aura danses avec disco-mobile. Invitation à tous.

VOYAGE A L'EXPO— Un voyage à l'Exposition de Québec est organisé pour le samedi 6 septembre prochain. Le départ se fera à midi sur le terrain de l'église St-Thomas de Montmagny. Pour plus de renseignements on peut communiquer à 248-3536.

SOUPER MICHOUI A LA POCATIERE— Le club Richelieu de La Pocatière tiendra son souper Michoui annuel samedi le 6 septembre à la Ferme Expérimentale Fédérale. Pour obtenir des cartes ou des informations supplémentaires, s'adresser à la Bijouterie l'Anneau d'Or de La Pocatière avant le 29 août, tél. 856-3676.

TOURNOI DE BALLE-MOLLE A L'ISLET-SUR-MER— Un tournoi de balle-molle se tiendra à l'Islet-sur-Mer les 6 et 7 septembre prochains. De catégories A et B, ce tournoi aura lieu au centre de loisirs de la municipalité. Pour inscriptions, il suffit d'appeler M. André Boulet à 247-5303 ou M. Jean-Claude Bernier à 247-3227.

OUVERTURE DU COMPTOIR-VENTE BONSECOURS L'ISLET— Le comptoir-vente du foyer Bonsecours de l'Islet est ouvert; vous y trouverez différentes pièces artisanales confectionnées par les pensionnaires. Toute la population est invitée à se rendre visiter ces chefs-d'oeuvre du lundi au vendredi de 2 hres à 5 hres p.m.

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE— Une épluchette de blé d'Inde est organisée pour le 31 août prochain aux Loisirs St-Pie X, à l'arrière de l'école. Il y aura un concours de pétanque et de fers à cheval, ainsi qu'un permis de la Régie. Les profits réalisés seront versés aux Loisirs St-Pie X. Toute la population est invitée à aller encourager cet organisme.

FERMIERES DE ST-CYRILLE— Comme par les années passées, le traditionnel Souper Canadien des Fermières de St-Cyrille aura lieu dimanche le 31 août prochain à 5 heures 30, à la salle paroissiale. La direction du cercle vous serait reconnaissante d'être toutes présentes à cette occasion.

BALLE-MOLLE A STE-PERPETUE— Remise de trophées de la ligue locale de Balle-molle samedi 6 septembre à la salle du Centenaire de Ste-Perpétue à 8 hres 30. Permis de la Régie. Nous vous attendons tous, sportifs. La balle-molle, c'est votre affaire.

VOYAGE A EXPO-QUEBEC— Le Cercle des Fermières organise un voyage à Expo-Québec jeudi 4 septembre. Départ à 1.00 hre p.m., retour après le spectacle du Colisée. Réservations, au tél. 248-0610 ou 248-1644.

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE— Le vendredi 29 août à 19.30 hres, à la cabane à sucre de M. Raoul Brie, à Cap S-Ignace, l'association libérale de Montmagny-L'Islet soulignera la nomination au titre de Ministre d'Etat aux Affaires Sociales de M. Julien Giasson, par une épluchette de blé d'Inde. Toute la population est cordialement invitée et les cartes sont à prix très accessibles. Bienvenue à tous!

Bonjour chez-toi!



YVON, ptr

«Comment ça va?» «Pas pire!»

«Comment ça va?» «Moi, ça va très bien!» Je reste un peu surpris par cette dernière réponse. N'est-ce pas qu'on l'entend bien moins souvent que la première?

Et devant mon étonnement, cette personne m'explique: «Si on se dit: «Oui, ça va bien,» nos chances d'être positif sont bien meilleures». Et c'est bien vrai. Comme je l'ai déjà dit, nous avons tous nos raisons d'être tristes ou de nous plaindre. Pourquoi ne pas plutôt nous donner un élan en nous disant que ça va bien, un «ça va bien» qui veut dire: «Je suis conscient que tout n'est pas parfait pour moi, mais j'ai toute la journée, demain et après-demain pour améliorer ma situation. J'ai également des amis; j'ai également le Seigneur».

Nous ressentons tous, à ce moment-ci de l'année, une certaine nostalgie: L'été avec sa température formidable, ne nous a-t-il pas permis de nos détendre, de nous reposer?... de fêter avec nos amis, à l'occasion d'un repas pris en plein air, d'une baignade ou d'une randonnée en bicyclette? Et nous voilà maintenant de retour à un régime de vie plus régulier, où la routine risque de nous faire perdre notre entrain, notre goût de vivre.

Finalement, nous avons à choisir: Ou bien nous restons assis à rêver à ce temps de détente, de liberté, de soleil et de plein air, qui s'achève trop vite, ou bien, fort de cette période de repos, de joie et d'amitié, je me relance dans mon travail avec tout l'optimisme et l'énergie dont je suis capable. Comme disait le sage de la Bible:

«Il y a un temps pour gémir, un temps pour danser, un temps pour chercher, un temps pour perdre, un temps pour se taire, un temps pour parler».

Alors, «Comment ça va?»

«Ca va très bien!»



BIENVENUE
à notre
COMPTOIR

**La Boulangerie
Jean-Claude Fortin**

109, rue St-Louis, Montmagny

Invitation spéciale

à venir choisir
vous-même des produits
frais et de qualité.

Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M.

NOTE: Comptoir de Pâtisseries fermé du 14 au 26 juillet inclusivement. Ouvert seulement pour le pain chaud. Bonnes Vacances à tous!

Pour commandes spéciales appelez 248-1062

mini-loto	30 Séries émises — 90,000 chacune	POSSIBILITE DE	
		53407	30 GAGNANTS DE \$5,000
		3407	240 GAGNANTS DE \$500
TIRAGE 21		2430 GAGNANTS DE \$100	
VENDREDI 22 AOÛT 1975			



21^e COURSE: 21 AOÛT 1975

RÉSULTAT

ORDRE: \$1,451.40
DÉSORDRE: \$35.00

PRIX 72

2986

A B C D
6 1 9 3

VENTES TOTALES: \$435,434.

Problème n°332
8 lettres cachées
THÈME
LA ROUTE

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

- | | | | | | | |
|----------|---------|---------|--------|------------|---------|--------|
| A | courbe | état | L | O | R | T |
| âge | D | examen | leçon | oxyde | rayon | taxe |
| amende | défi | F | lieu | P | régie | tenue |
| bien | délai | feux | ligne | panne | risque | tuyau |
| | droit | G | limite | passager | route | V |
| C | E | garde | loi | pavé | S | vide |
| cas | ennuis | géné | M | peine | sens | virage |
| cause | épreuve | guide | manège | pose | signaux | voile |
| chaussée | espace | I | mode | prévention | soin | vue |
| chemin | essence | inverse | N | prix | sûreté | |
| | | | notion | | | |

La réponse du problème précédent: panache

1	T	D	E	L	A	I	O	S	I	G	N	A	U	X	N
2	L	P	E	I	N	E	A	C	O	I	F	E	D	O	S
3	E	T	U	M	R	C	D	R	O	I	T	E	Y	I	N
4	C	U	L	I	G	N	E	O	E	U	N	A	U	E	E
5	O	Y	N	T	U	S	R	U	E	D	R	N	I	X	P
6	N	A	V	E	O	E	T	T	L	S	N	B	R	E	R
7	N	U	I	P	T	U	I	E	O	E	S	E	E	S	E
8	E	L	R	G	A	Q	V	O	I	E	G	E	M	U	U
9	C	H	A	U	S	S	E	E	N	I	X	A	N	A	V
10	A	A	G	I	E	I	S	S	E	N	N	A	N	C	E
11	P	G	E	D	V	R	P	A	G	E	O	I	M	X	E
12	S	E	Y	E	E	A	P	A	G	G	M	T	A	E	A
13	E	X	T	V	N	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N
14	O	A	N	N	E	D	I	V	H	E	R	E	D	O	M
15	T	I	E	N	E	T	X	C	S	U	R	E	T	E	N

Les Fermières de L'Islet-Sud exposent

(A. Flamand)— Les dames fermières de l'Islet-Sud tendent à la perfection, c'est ce que la population de St-Marcel, St-Omer et St-Pamphile a pu constater lors de l'exposition annuelle de ces trois cercles.

A St-Marcel sur 27-exposantes 420 exhibits, St-Omer sur 15 exposantes 223 exhibits, tandis qu'à St-Pamphile sur 46 exposantes 260 exhibits.

Les exhibits se composaient de travaux de couture, tricot, tissage, bricolage et art culinaire. Les responsables de ces cercles semblent

Elle manque l'intersection et... bang

(R.L.)— Lorsque l'on conduit, il est nécessaire d'être très attentif sinon il peut se produire des choses.

C'est ce qui est arrivé à Mme Maryse Boudreau, de Giffard, dimanche le 24 août dernier vers 22.10 heures. Mme Boudreau roulait en direction de St-Charles, comté de Bellechasse, lorsqu'arrivant à l'intersection des routes 279 et 218, elle ne remarqua pas cette intersection et alla frapper un poteau. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis; on ignore l'état de ses blessures.

D'autre part, la Sûreté du Québec de Montmagny signale 4 cas de facultés affaiblies et 3 accidents mineurs pour la dernière fin de semaine.

satisfaites du travail de leurs membres mais dénoncent une baisse dans le nombre d'articles. On attribue cette diminution à la perfection que les dames apportent davantage aux travaux qu'elles présentent. D'année en année, les fermières sont plus soucieuses de leur ouvrage, ce qui est dû aux cours qu'elles ont l'avantage de suivre ainsi qu'à l'entraie-

de qu'elles s'apportent entre elles.

A St-Pamphile, la conseillère de comté Mme Bernier de St-Eugène et Mlle Gaétane Gagnon, technicienne, étaient présentes.

Les dames fermières de Tourville tiendront leur exposition le 18 septembre prochain. L'heure de visite pour la population sera de 7 hres à 9 hres p.m.

Buckland

MARIAGE

Récemment en notre église M. l'Abbé Désiré Bergeron aumônier au Lac Vert bénissait le mariage de

Hélène cuisinière, fille de M. mme Paul-Emile Morrisette à M. René fils de M. Mme Emilien Leblond de St-Lazare qui accompagnait son fils à l'hôtel. La mariée au bras de son père entra à l'église dans une superbe toilette blanche garnie de dentelles, longue traine aussi avec dentelles, voile et diadème de fleurs, son bouquet de fleurs de teintes mélangées blancs et rouge. La mère de la mariée portait une jolie toilette jaune accessoires bleu marin à l'épaule des fleurs rouges tandis que la mère du marié était élégante dans une toilette bleu, fleurs rouge à l'épaule avec accessoires à l'avenant. La réception eut lieu à la sapinière à Armagh où l'on but à la santé des mariés puis on s'attabla pour un copieux repas. Les divertissements font suite ou chacun peut s'amuser à son goût mais la veillée tire vite à sa fin, déjà les mariés se préparent à partir en voyage pour le lac georges, tous les deux portent des costumes de même teinte-beige pâle avec accessoires appropriés. A leur retour ils résideront à St-Damien. Le père de la mariée a gentiment invité ceux qui désiraient voir les nombreux cadeaux à se rendre à son domicile, plusieurs ont acceptés avec empressement pour leur plaisir. Félicitations et meilleurs voeux aux nouveaux

époux.

M. Raynald Bélanger cousin de la mariée servait la messe accompagnée de Mlle Leblond soeur du marié.

MARIAGE

A St-malachie dernièrement a eût lieu le mariage de Mlle Marjolaine secrétaire fille de M. Mme Wilfrid Corriveau de St-Malachie à M. Jean-Paul fils de M. Mme Alyre Bolduc. Le mariage a eût lieu à St-Malachie de même que la réception. Les nouveaux époux résideront à Québec. Voeux de bonheur.

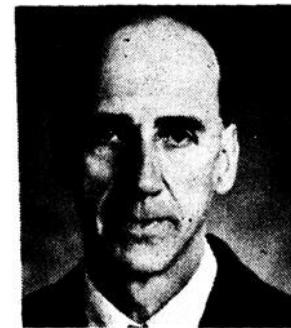
TIRE DE CHEVAUX

Une tire de chevaux a eût lieu le 10 août dernier sur les terrains de la Fabrique où il y avait belle assistance encourageant ainsi les participants, des trophées furent offerts aux gagnants. Voici pour la catégorie des gros chevaux: 1er Daniel Allard de Bernières Lévis 2e M. Thomas Morneau Ste-Perpétue L'Islet. 3e M. Léo Boulet de pour les petits chevaux:

1er M. Léo Boulet Montmagny
2e M. Henri Chartrand Ste-Agathe Lotbinière
3e M. Réal Fradette St-Gervais Bellechasse.

De plus, un joli poney bien vivant a été tiré au sort par la vente de billets et gagné par Mme Onézime Chabot que nous félicitons ainsi que tous les gagnants de trophées. Un sincère Merci aux organisateurs qui se sont dépensés sans compter pour obtenir une si belle réussite et dont les profits iront à l'une des oeuvres paroissiales. Félicitations et Merci à tous.

Remerciements de sympathie



REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

Le 26 juillet 1975 à l'Hôtel-Dieu de Montmagny décédait M. Napoléon Dionne à l'âge de 90 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 28 juillet.

La famille de M. Napoléon Dionne remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Dionne.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

Mme Bernier et tous les membres de la famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Emile Bernier de St-Aubert, soit par des offrandes de messes, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles, le 29 juillet en l'église de St-Aubert de L'Islet.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

La famille Labrecque remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Joseph Labrecque, de Montmagny, soit par offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 9 juillet 1975, en l'église de St-Thomas.

OSCAR PARADIS
Entrepreneur général en construction.
51, Rivière Sud, Montmagny. 248-2966.
Confiez vos travaux à des mains spécialisées.

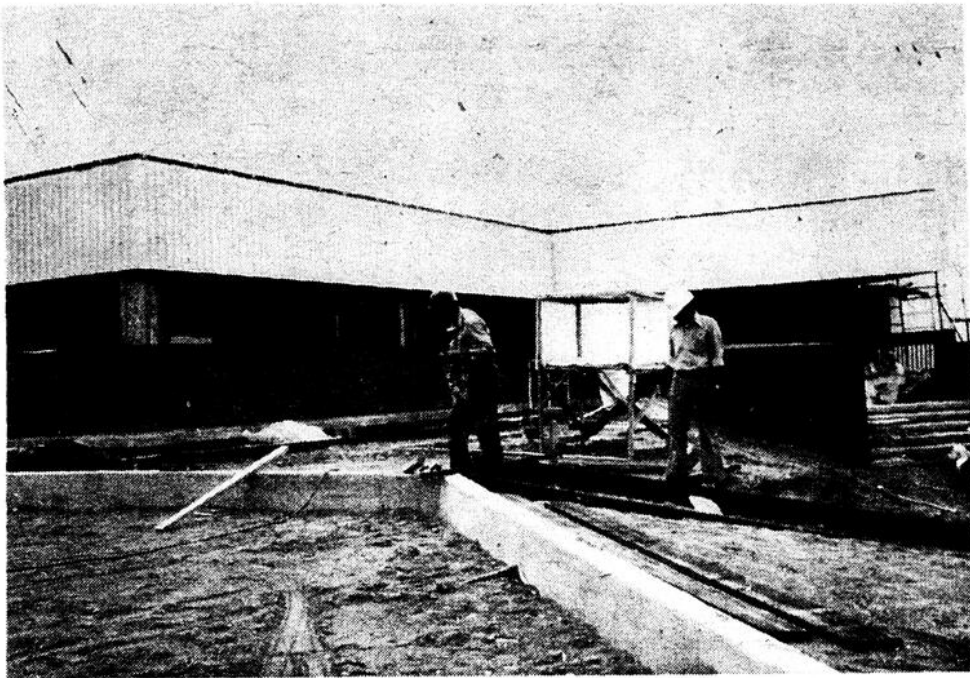
FINI LE PEINTURAGE
Nos 12 années d'expérience en rénovation de résidences ont fait que nous sommes les spécialistes de la Région.
Montmagny Aluminium Enr.
134 ave Ste-Brigitte Sud Coin 7e rue Montmagny 248-2534

PHARMACIE MONTMAGNY ENR.
Roger Blanchet, B.A.L. Ph. prop.
114, Ave de la Gare, Montmagny 248-0343
Vous trouverez un grand choix de cadeaux tels que: COSMETIQUES KODAK CHOCOLATS LAURA SECORD
3 pharmacies licencié à votre service
Livraisons gratuites
Commandes postales acceptées
NOUS LOUONS: Bequilles, Cannes, Marchettes, Chaises roulantes, Commodes
NOUS VENDONS: Les coussins pour malades, Bassines, Urinoirs, Draps et Taies d'oreillers pour malades

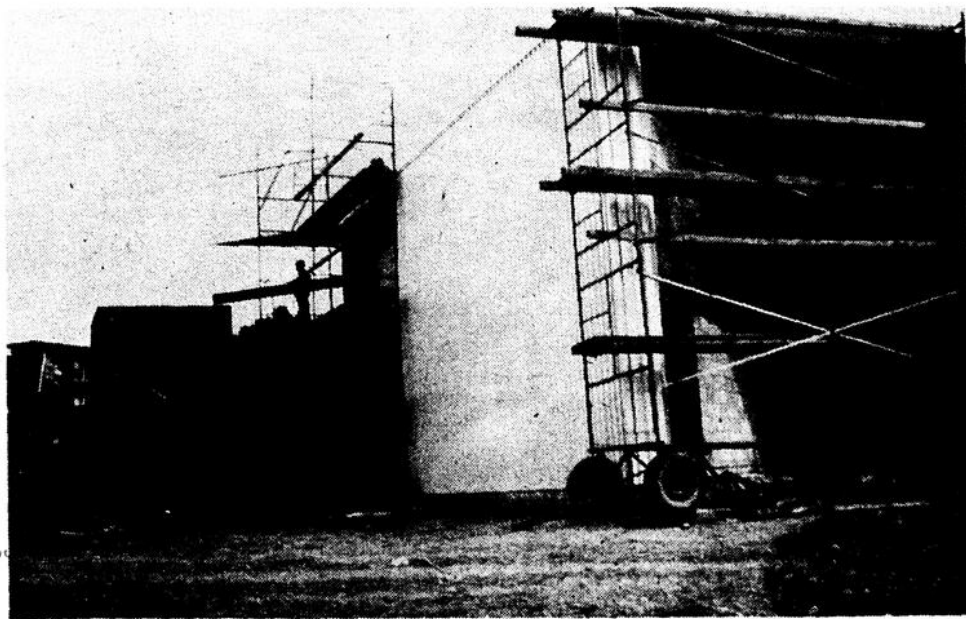
JEAN-CLAUDE BLOUIN
Tél.: 248-3345
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
VENTE, INSTALLATION, REPARATION
150, Ave Ste-Brigitte Montmagny, Qué.

Pour un **Ameublement de bureau de 1ère qualité, voyez J.B. BUTEAU JR.**
184, RUE COUILLARD, MONTMAGNY. 248-1297
Là vous trouverez **Vente-service-location**
MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES

Tél. Usine: 243-2000 Tél. Rés.: 243-2052
EPARGNEZ JUSQU'À 50% SUR UN SALAGE EN BLOCS
Tuyaux Bellechasse, inc.
NOEL GRENIER, PROP.
BLOCS, TUYAUX, TRANSPORT de GRAVIER
TUILES, MARCHES, BIBELOTS DECORATIFS
ST-RAPHAEL, Cté Bellechasse, P.Q.



LA CONSTRUCTION DU C.L.S.C. DE L'ISLET-SUD est en avance sur la date prévue. La finition de l'intérieur est à 60% à compléter tandis que celle de l'extérieur est à 90%. Le surintendant des travaux accuse un léger retard dans la fabrication des fenêtres. La photo du haut représente la façade du bâtiment et celle du bas la partie nord-ouest sera l'entrée du personnel. M. Yvon Gingras, surintendant des entreprises Charles E. Roy, prévoit la livraison de la bâtisse pour la fin de septembre. [Photo: A. Flamand]



Louveteaux, Jeannettes à vos uniformes! Eclaireurs préparez-vous!

Les vacances scolaires se terminent malheureusement heureusement pour l'année scoute qui va ainsi pouvoir débuter. Nos premières réunions auront lieu les vendredis 29 et samedi 30 août, réunions d'inscription, de prise de contact et de présentation des activités. Les réunions ne commenceront que la deuxième semaine de septembre.

Cette année nos activités s'ouvrent aux jeunes garçons de 8-9 ans à 12 ans, à

ceux de 12-14 ans, aux filles de 9 à 12 ans ainsi qu'à tous ceux de 16 ans et plus, dynamiques, sportifs, plein d'idées qui aiment l'aventure veulent faire leur joie de vivre aux jeunes.

Cette année c'est donc une équipe riche d'un an d'expérience et de nouveaux éléments expérimentés qui vous attend avec des idées, des projets, des jeux à ne plus savoir qu'en faire.

Pour tous ces renseignements: 248-5713

Chefs, cheftaines, louveteaux, jeannettes, anciens et nouveaux vous êtes attendus vendredi et samedi au local Avenue de la Fabrique de 18h30 à 21h, les maîtrises seront là ou au téléphone, il y aura toujours un chef pour vous répondre.

Nous sommes toujours prêts! et toi??

Oui, alors ensemble "Nous ferons de notre mieux"

A vendredi Akéla
Ph. Nobecourt
Responsable

LP

Matériaux de construction

GROS ET DETAIL

Voûte à fourrures

ULTRA MODERNE

Département de cadeaux: 248-3402

LEMIEUX & PROULX INC.

47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

Quincaillerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Entreposage
Réparation
Lustrage
Nettoyage

Thomas Morneau mérite les honneurs de la tire de chevaux de l'Expo

(C.M.)— Devant une foule record dimanche dernier, la plupart des «teams» de chevaux qui ont participé à la tire dans le cadre de l'exposition agricole de Montmagny ont réussi à déplacer la charge maximale de 19,750 livres.

Mais c'est finalement le «team» de Thomas Morneau, de Ste-Perpétue, qui a remporté la palme pour les plus gros chevaux (3,200 livres et plus) avec une tire de 9 pouces; alors que Léo Boulet, de Montmagny, allait chercher un honneur semblable avec ses petits chevaux pour une tire de 5 pouces.

Chez les gros chevaux les autres équipes à se classer furent celles de Jean-Paul Roy, de St-Gervais, 2ième, Léo Boulet, 3ième, Rodolphe Laroche, de Buckland, Yvon Pelletier, de L'Islet, et Clément Lemieux, de St-Gervais.

Quant aux autres teams de petits chevaux ils étaient dans l'ordre ceux de Julien Brochu, de St-Nazaire, Albert Brochu, de Ste-Lucie, Réal Fradette, de St-Gervais, Gérard Royer, de St-Damien, ainsi que Lucier Roy et Venance Lemieux tous deux de St-Raphaël.



Les deux vainqueurs de la tire de chevaux: MM. Thomas Morneau, à gauche, pour les gros chevaux, et Léo Boulet pour les petits chevaux.

EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937

70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine présente le modèle

HABITEC
2000

GALAXIE

UN INSTANT!

AVEZ-VOUS FAIT LA VERIFICATION DE L'ECLAIRAGE ET DE FREINS DE VOTRE VEHICULE?

GM

Entretien Sécurité

VERIFICATION DE L'ECLAIRAGE

COMPREND:

- Réglage et alignement des phares
- Vérification complète des feux arrière et de freinage, des phares de recul, des clignotants, du système multi-clignotant et des feux latéraux

VERIFICATION DE FREINS

COMPREND:

- Vérification des sabots
- Vérification de la tuyauterie
- Vérification du niveau du liquide à freins

Pour appointment
Tél.: Jean-Paul Guillemette
Gérant de service à
248-2323

a.a. blais Automobile inc.

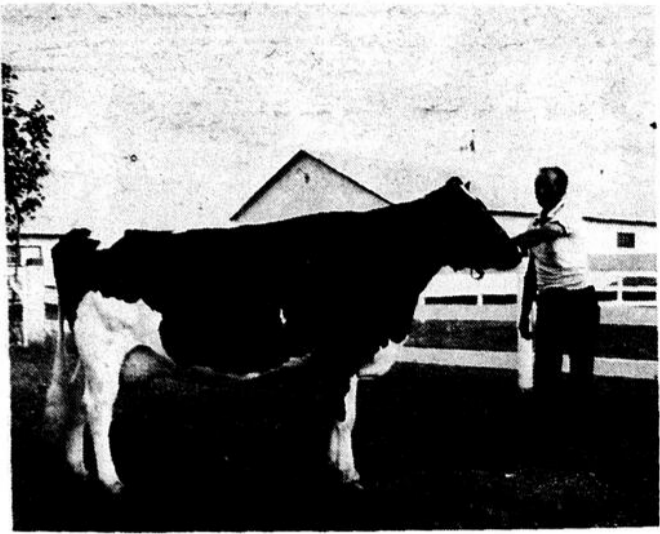
140, BOUL. TACHE OUEST, MONTMAGNY TEL.: BUR. 248-2323

GM

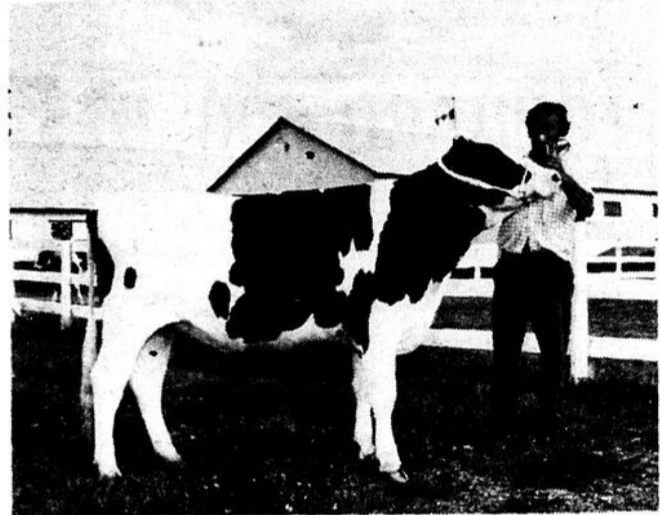
MM

SYSTÈME MILLAGE MAXIMUM

LIGNE DIRECTE QUEBEC 884-2310



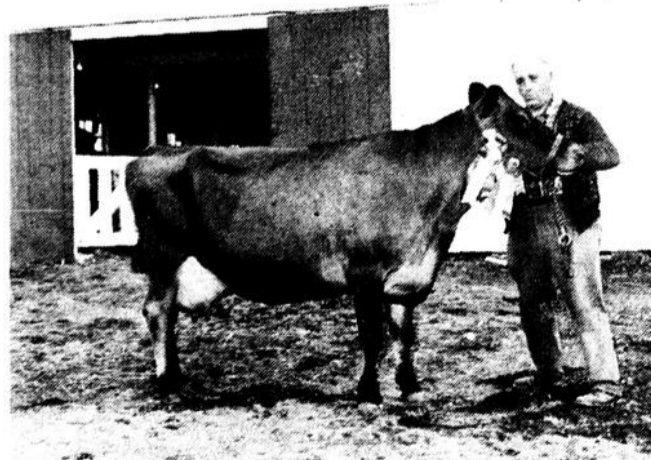
RACE HOLSTEIN: Fleuve Diana Truine Rocky, 5 ans, fille de Roset Edge Sir Truine Amos et de Fleuve Diana Truine; elle est la propriété de François Racette et Fils, de St-Augustin de Portneuf



RACE HOLSTEIN: La championne sénior est Vilmer Chieftain Makir, 1 an, fille de Briarwood Chieftain et de Had-Lee Rockman Mabel; elle est la propriété de Grégoire Boulet, de St-François de Montmagny



RACE AYRSHIRE: Montminy Perlotte, 4 ans, propriété de Gilles Montminy, de St-Gille; elle fut choisie grande championne, championne sénior et meilleur pis Ayrshire.



RACE CANADIENNE: Richard Yoyo Anita 2A, 5 ans, propriété de la ferme Rosaire Richard, de St-Pascal de Kamouraska; elle fut grande championne et championne sénior.

Les jugements de bovins plus populaires que jamais

(C.M.)— Des milliers de personnes ont suivi avec un grand intérêt les différents jugements d'animaux, notamment ceux des bovins, qui se sont tenus lors de la récente exposition agricole régionale de Montmagny. Faut-il y voir une compensation pour l'écoeurement

collectif qu'ont provoqué les désormais célèbres scandales de la viande avariée; peut-être. Quoi qu'il en soit ces concours furent sans contredit le clou de l'exposition, principalement le jugement des bovins de race Holstein qui est le plus gros de la province.



RACE HEREFORD: Le grand champion de l'expo est LRD DP Beamish 3F, âgé de 1 an, propriété de Marcellin Lavoie, de St-Jean Chrysostome.



JEUNES ELEVEURS: Chez les jeunes éleveurs c'est Mlle Marthe Boulet, fille de Auguste, de St-François, qui a remporté la palme avec sa génisse de l'année Bonaccueil Olivia Senator. [C.M. Peuple-Courrier]

Grand gagnant du bingo

(R.L.) Lors du bingo qui précéda l'ouverture de la 28e exposition régionale agricole de la Côte-Sud, d'heureuses personnes se sont mérités d'intéressants montants d'argent.

La palme revient à M. Jacques Lemieux, de Montmagny, qui remporta le premier prix, soit une somme de \$3,000. Six autres personnes gagnèrent aux

tours spéciaux de \$1,000. Il s'agit de Mme Ulric Bernier, de Bienville, de M. Jean-Guy Moreau de Montmagny, de M. Jean-Louis Moreau, de Mlle Julie Gaudreau, de Montmagny de M. Léopold Blais de Montmagny, de Mme Fernando Bernatchez de Montmagny. Les autres prix de \$1,000 furent subdivisés entre les gagnants simultanés.

VENTE EXPO

TAPIS

Hâtez-vous!

JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE 75

SEULEMENT

5 TAPIS DE CUISINE A MOTIFS

Rég.: 7.95

5.95

Verge carrée

JACQUES DUMAS

(Morigeau) St-François

254-7741



Au centre, comme il se doit, la nouvelle reine de l'exposition régionale agricole Mlle Johanne Blais. L'entourant, de gauche à droite: Mlle Louise Morin, de Montmagny, Mlle Suzanne Ouellet, de Cap St-Ignace, Mlle Lily Landry, de Notre-Dame du Rosaire, Mlle Gisèle Coulombe, de St-Cyrille. [R.L.— PEUPLE—COURRIER]

Et l'on couronnait la reine...

(R.L.) Mercredi le 20 août, alors que s'ouvrait officiellement l'exposition régionale agricole de la Côte-Sud à Montmagny, avait lieu simultanément le couronnement de la reine de cette exposition. C'est parmi Johanne Blais,

Gisèle Coulombe, Lily Landry, Louise Morin et Suzanne Ouellet que le hasard devait choisir. On procéda au tirage des capsules devant désigner la reine en présence du maire Gauthier et du conseil municipal, des députés Mercier et

Lambert et du ministre d'Etat M. Julien Giasson. Le hasard répartit équitablement les chances entre les cinq duchesses, et ce fut finalement Mlle Johanne Blais de St-François qui fut couronnée reine de l'exposition régionale agricole.

VENTE AVANT SAISON..

Ensemble pantalon polyester

et laine **25.00** ch.

Robes courtes **5.00**

Robes longues **12.00**

et beaucoup d'autres spéciaux

en magasin

Chez Nicole Enr.

62, St-Jean Baptiste Est, Montmagny
248-3660

SERVICE DE PARTERRE ENR. DENIS LEBLANC prop. 106,7^E RUE MONTMAGNY 248-5924

désire remercier tous les visiteurs qui sont venus le rencontrer à son kiosque de l'exposition agricole de Montmagny



TIRAGE

Est-ce votre numéro?
1er 08884 Gagnant de 2 cèdres Globe
2e 28986 Gagnant de 2 cèdres Pyramides
3e 39060 Gagnant de l'épinette Bleu
Si vous êtes un des gagnants réclamez votre prix en téléphonant à 248-5924



NOTE

Avant le 15 novembre 1975
Placez vos commandes Immédiatement pour le Printemps prochain, et obtenez 10% à 15% de rabais sur tous vos achats
Valable jusqu'au 15 novembre et livrable au printemps prochain.

Toutes nos félicitations à Paul-André Mercier du 186, 6e rue Montmagny qui a gagné le lion de parterre.



COMMISSION RÉGIONALE PASCAL-TACHÉ

OFFRE D'EMPLOIS PROFESSEURS

Secteur La Pocatière, Kamouraska
Agriculture [agro-technique] Sec. 1V
Catéchèse [Sec. 11]
Anglais [Sec. 11 et 1V]
Secteur St-Pamphile, L'Islet
Soudure [Sec. 111]
Foresterie [Sec. 1V]
Mécanique Auto [Sec. 111]
Enfance inadaptée [Français et Mathématiques]
Catéchèse

Secteur Montmagny, Montmagny
Comptabilité [Sec. V]
Tôlerie et soudure [Sec. 1V]
Mécanique Auto [Sec. 111]
TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur
Les candidatures intéressées doivent communiquer avec le Directeur du Personnel avant le 2 septembre 1975 à la Commission Régionale Pascal-Taché
159, rue St-Louis
Montmagny
Tél.: 248-2016
Montmagny, le 25 août 1975

INFIRMIERS(ERES) AUTORISÉS(ES)

INFIRMIERS(ERES) AUXILIAIRES

INFIRMIERS

Des postes intéressants vous sont offerts dans un Centre Hospitalier de soins spécialisés en pleine expansion.

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à frais virés à:

Madame Thelma Bérubé
Direction des Soins Infirmiers
Centre Hospitalier du
Sacré-Coeur de Hull,
230, Boulevard Gamelin,
Hull, P.Q. J8Y 1W7
Tél.: (819) 776-1581

**VOUS AVEZ UNE FORMATION SCIENTIFIQUE ET DESIREZ
APPLIQUER VOS CONNAISSANCES.
NOTRE CENTRE (UNIVERSITAIRE) DE SOINS SPECIALISES ET
ULTRA-SPECIALISES OFFRE AUX:**

NOUVELLES DIPLOMEES

5 semaines d'orientation sous la conduite d'une monitrice avec enseignement individualisé, démonstration de techniques et le concours de personnes ressources susceptibles d'aider dans l'administration de soins immédiats.

—Une orientation spécifique dans certaines unités spécialisées telles que:

SOINS INTENSIFS, CARDIOLOGIE, URGENCE, SALLES D'OPERATIONS, HEMODYALISE, ETC...

—Un éventail de 20 spécialités médico-chirurgicales.
—L'avantage de participer à des rencontres scientifiques organisées par les médecins et les chirurgiens.
—Des chances de promotion et la possibilité de faire carrière dans un milieu scientifique.

S'ADRESSER:
Service du Personnel, Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue St-Urbain, Montréal 844-0161 poste 436

INFIRMIERES D'EXPERIENCE

Un programme de formation continu assuré (le jour, le soir, la nuit) par des experts de compétences diverses, vous permettant de maintenir à jour vos connaissances.

Carrières et Professions

JEUNE HOMME OU JEUNE FILLE

Pour travail de bureau intéressant, possédant cours commercial.
Débrouillard et ayant le sens des responsabilités avec ou sans expérience.

Pour la région de St-Pamphile.
Pour informations supplémentaires

tél: **356-3833**

De 9 hres à 5 hres P.M.

HOMMES DEMANDES...

avec expérience de préférence
dans la fabrication de meubles
Salaire selon convention collective
ou à discuter. S'adresser à:

886-3217



Caisse
d'entraide
Economique
Est à la recherche d'un
AGENT RECRUTEUR

Le Candidat que nous cherchons

- Communique facilement avec des personnes de divers milieux
- Possède une personnalité plaisante
- Une attitude positive
- Le désir de réussir
- Expérience dans la vente des valeurs mobilières est un atout
- Cours secondaire ou plus de préférence
- Une automobile

Fonctions:

- Recruter de nouveaux membres
- Assurer le service à la clientèle déjà établie dans les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet.

Nous offrons:

- Un programme d'entraînement
 - Un revenu supérieur à la moyenne, \$25,000 par année ou plus
 - Bénéfices marginaux très avantageux
- Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec Georges De Roy, directeur du recrutement au bureau de la Caisse d'entraide Economique de Montmagny, situé au 70 Ave. du Palais de Justice, Montmagny 248-4822.

ON DEMANDE

Pour Hôtel Restaurant Denis
St-Jean Port-Joli
Un cuisinier ou cuisinière
avec expérience
Une "Barmaid" avec expérience
Une aide familiale
S'adresser à 598-6266

ARRETEZ-VOUS ET DEMANDEZ-VOUS

OU SERAI-JE ET QUE FERAI-JE DANS 2 ANS
D'ICI; SI JE CONTINUE A FAIRE CE QUE JE
FAIS?

Nous avons 2 positions pour vendeurs qui peuvent se transformer en gérance pour l'homme capable.
L'expérience n'est pas nécessaire mais vouloir est essentiel
—Territoire établi Clé L'Islet-Kamouraska
—Le candidat doit avoir de 21 à 55 ans
—Avoir de bonnes références
Pour l'homme capable et ambitieux, c'est une carrière pour la vie avec un Groupe International de Compagnies.
Pour rendez-vous téléphonez à 598-3616
Tous les jours de la semaine

JOURNALISTE DEMANDE(ES)

Excellente opportunité pour
jeune homme ou jeune fille
désirant faire carrière
dans le journalisme.
Doit être sérieux [se],
bien maîtriser la langue française
et disposer d'une automobile.
Une 12ième année au moins est exigée.
Si intéressé [e] faire parvenir son
curriculum vitae à:

Journal Le Peuple-Courrier
55, Ave de la Fabrique
Montmagny

OFFRE D'EMPLOI

Nous requérons les services d'un gérant pour
l'administration du Magasin Co-Op La Paix de St-Jean
Port-Joli.

Les Candidats devront posséder les qualifications
suivantes:

—Avoir une expérience suffisante dans l'administration
d'un Marché d'alimentation.

Les Candidats qui appliqueront à ce poste devront
fournir des références des précédents employeurs

Faites parvenir votre demande accompagnée de votre
curriculum vitae à l'adresse suivante:

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Magasin Co-Op La Paix
Casier Postal 428
St-Jean Port-Joli, P.Q.
G0R-3G0

598-3385



Les jeunes athlètes magnymontois Sylvain Bouffard et Raynald Robin.

Deux Magnymontois médaillé d'argent aux Jeux du Québec

(C.M.)— Deux jeunes-Magnymontois ont bien représenté la région aux Jeux du Québec à Trois-Rivières en remportant, le 19 août dernier, une médaille d'argent chacun en cyclisme et en tir à la carabine.

Il s'agit de Sylvain Bouffard, fils de M. Laurent Bouffard, qui s'est classé 3^{ème} en cyclisme catégorie minime sur route sur un tracé de 15.8 milles. Sylvain est un nouveau venu dans les épreuves cyclistes puisqu'il participait à sa première course le 1^{er} juin dernier. Son entraîneur est M. Albert Devos et Ghyslaine Giasson est celle qui l'a poussé dans cette voie.

Quant à Raynald Robin,

fils du réputé tireur Paul Emile Robin, il a aussi sa troisième participation aux Jeux du Québec et i mérité une 3^{ème} place dans le tir au gros calibre et de Cadets 2591 du calibre militaire. Il en était à Montmagny.

TIRE DE CHEVAUX STE-PERPETUE

DIMANCHE LE 30 AOUT

STE-PERPETUE— Dimanche le 31 août, tire de chevaux sur le terrain du centenaire de Ste-Perpétue. Les champions de Bellechasse, Montmagny, L'islet sont inscrits. La journée se déroulera comme suit:

1.30 hre: Tire de chevaux; 5.30 hres: Souper canadien à la salle du Centenaire; 8.30 hres: Soirée dansante avec orchestre. Artistes invités et présentation des duchesses au titre de Miss Western.

Avec permis de la REGIE

On lui vole son auto neuve

(R.L.)— Combien la possession des biens de ce monde est chose relative! Ainsi en fut-il pour Mlle Céline Turgeon, servante au presbytère de St-Charles de Bellechasse.

Mlle Turgeon venait tout juste de faire l'acquisition d'une splendide automobile, une Monte-Carlo 1975 lorsqu'une âme peu charitable décida dans la nuit de vendredi à samedi derniers, d'emprunter le véhicule pour un délai indéterminé.

Ainsi va la vie!

REMERCIEMENTS Club Rotary

L'organisation de l'Auberge des Dunes et du Bateau Ivre de l'Ile-aux-Grues, félicite et remercie le Club Rotary pour la belle initiative de la traversée à la nage entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny.

Souhaitons que d'aussi belles compétitions se répètent.

Nos services sont à votre disposition.

Votre dévoué

Gaby Vézina

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE

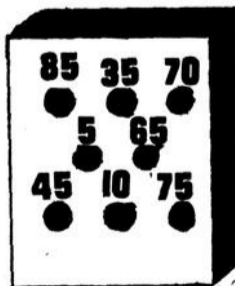
DIMANCHE 31 AOUT 1975 A 1 HRE

UNE SURPRISE VOUS ATTEND...



TOURNOIS DE FER A CHEVAL

TOURNOI DE JEUX DE POCHE



COMPETITION DE 4x4

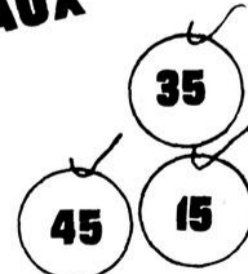
ATTRACTION SPECIALE

SCIAGE DE BOIS

EQUILIBRE SUR BILLOT A L'EAU



ET D'ANNEAUX



L'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc.

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEURE COUR SUPERIEURE

Chambre de la Famille
Division des Divorces

No. 300-12-000089-75

DAME PAULE-EMILIE CHOUINARD-
BOURGELAS, résidant et domiciliée
à St-Pamphile, comté de Montmagny
L'Islet, district de Montmagny.

ROLAND BOURGELAS, d'adresse
inconnue.

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé (e),
Roland Bourgelas, de comparaître
dans un délai de 40 jours à compter
de la date de la dernière publication
de la présente ordonnance dans:

Le Journal Le Peuple-Courrier de
Montmagny, deux fois, à moins d'un
mois d'intervalle, en Français et en
Anglais.

Prenez avis qu'une copie de la
requête en divorce a été déposée à
votre intention au greffe des
divorces du district de Montmagny.

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à
défaut par vous de signifier ou de
déposer votre comparution ou votre
contestation dans les délais prévus,
le (la) requérant (e) pourra obtenir
contre vous un jugement de divorce
par défaut accompagné de toute
ordonnance accueillant les mesures
accessoire qu'il (elle) sollicite
contre vous.

A Montmagny

Ce 18ème jour d'août 1975

Denise Côté

Registraire des divorces

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

SUPERIOR COURT

Family Chamber
Divorce Division

No. 300-12-000089-75

MRS PAULE-EMILIE CHOUINARD-
BOURGELAS, resident and domiciled
at St-Pamphile, county of Mont-
magny-L'Islet, district of Mont-
magny.

ROLAND BOURGELAS, of unknown
address.

ORDER

The Court orders the respondent
Roland Bourgelas, to appear within
40 days following the first publica-
tion of this order: The newspaper Le
Peuple-Courrier de Montmagny, two
times, unless one month of interval, in
French and in English.

Take notice that a copy of the
motion for divorce has been filed for
you at the office of the Divorce Court
for the district of Montmagny.

Take further notice that should you
fail to serve or file your appearance
or contestation within the prescribed
time, the Petitioner may obtain a
judgment of divorce against you by
default, accompanied by an order
granting any other relief which the
Petitioner claims from you.

At Montmagny

This 18th day of August 1975

Denise Côté

Divorce Registrar

A VENDRE

L'Islet sur Mer, MAISON idéale pour
professionnel bureau-résidence,
beau terrain sur le fleuve, aubaine à
\$69,000, pour renseignements Hélie
ne Turbide 659-1754 Montréal Trust
27-8-3fs

TENTE ROULOTTE LIONEL LP85 6
places, chauffage, électricité, auvent
eau courante, 2 bonbonnes tout
équipé, valeur \$2000, très bon prix.
248-6891 27-8-2fs

MAISON à vendre ou à louer à St
Aubert, libre le 1er octobre
831-1231 fin de semaine 598-3940
27-8-4fs

RENAULT 8-S 1971 bas millage,
bonne condition 248-6071 27-8-1fs

JUMENT D'QUITATION AVEC 2-
QUIPEMENT A VENDRE S'ADRES-
SER 4 Marthe Gagnon, 7, Rue
Bernatchez Montmagny 248-1805
27-8-2fs

JEUNES CHIOTS Coley, pure race
1-418-856-2637 27-8-2fs

TOYOTA COROLLA 1600 station
wagon 1972 en très bonne condition
\$1,000 pour information 248-0561
27-8-1fs

MOISSONNEUSE lieuse à vendre
247-5988 27-8-1fs

ENREGISTREUSE stéréo sur ruban
4 pistes Sharp et accordéon-piano
120 basses Baldi 11 à l'état de neuf.
Prix à discuter 469-2152 27-8-2fs

TOYOTA COROLLA 1600 1972,
27,000 milles prix à discuter
356-3762 27-8-1fs

OLDSMOBILE Cutlass 67, 2 portes
tout équipé, 66,000 milles aubaine,
886-3368 27-8-2fs

MAISON à vendre, pouvant servir de
chalet située à St-Paul Loyer à louer
3 1/2 pièces meublée, télévision stéréo
compris situé à Montmagny
248-3233 27-8-2fs

CHEVROLET Bel Air 1966 V-8
automatique, bonne condition après
5 hrs 248-1244 27-8-1fs

2 RENAULT 16TA 1971, l'une,
Carrosserie accidentée, mécanique en
parfait ordre avec 5 pneus radiaux
Michelins neufs L'autre: bonne
carrosserie moteur défectueux,
transmission remise à neuf, tuyaux
et silencieux neufs prix à discuter.
Après 7 heures P.M. 259-7984
27-8-1fs

FORD Fairlane, 500 à vendre, 1970
tout équipé 61,000 milles, cause de
vente: Achat petite voiture 248-5623
après 3 heures. 27-8-2fs

PAILLE A VENDRE 500 balles
246-5970 27-8-2fs

Souffleur auto-ski 8 forces 1974,
AUTOMOBILE Pontiac V-8 1966,
rouleau rouge vin, parfait ordre, prix
à discuter 469-2173 27-8-2fs

ROBE DE MARIEE à vendre, blanche,
d'automne, grandeur 9-10 ans
598-6649 27-8-1fs

BOIS DE CHAUFFAGE de 20 pouces
pour foyer en merisier et érable et
aussi bois de 4 pieds en érable.
243-2037 St Raphaël 27-8-2fs

MOBILIER complet neuf, avec poêle
et frigidaire. 248-6094 après 6
heures 27-8-1fs

MAISON à vendre, 2 étages à 3, rue
Montcalm 248-2822 et 248-3048
27-8-4fs

SCOOTER YAMAHA 75CC, 1100
milles 246-5537 27-8-2fs

MOTO KAWASAKI 73 250, 3
cylindres, 4000 milles, prendrais
camionnette en échange. 244-6321
27-8-3fs

FORD 1967 Pick-up 6 cylindres,
parfait ordre, plus winch électrique
246-5510 27-8-JNO

SET DE CUISINE table et 4 chaises,
parfait ordre. On offre également
chambre et pension du lundi au
vendredi 248-1258 27-8-1fs

CHASSIS coulissant vieux de 3 ans,
fini aluminium à l'extérieur 38 X 42
248-0406

AMPLIFICATEUR "Fender" Twin
reverb, à l'état de neuf 248-3553
6-8-4fs

HACHE PAILLE, banc de scie en
bois, pour information 248-2166
6-8-4fs

CANOTS à vendre 12, 14, et 16
pieds de longueur recouverts de
toile, fabrication indienne aussi
échange et location Paul Morneau St
Eugène 247-5425 4-6-11fs

BEL IMMEUBLE de 5 loyers à
Montmagny Revenus \$500 par mois
Pour information 246-3176 6-8-JNO

YATCH de marque Crestliner 15' 6"
de long par 5'6" de largeur avec
moteur Johnson 75 forces, tout
équipé, pour information 247-5343
6-8-4fs

VEGA HB 1974, transmission auto-
matique, bas millage, moteur neuf,
très bonne condition, prix à discuter
856-1428 9-7-JNO

MINI TRAIL KAWASAKI 90CC 1974
550 milles BUREAU DE SECRETAIRE
54 X 44 9 tiroirs 244-6753 13-8-3fs

MAISON MOBILE 12 X 68 meublée,
laveuse sècheuse, tapis mur à mur
dans toutes les pièces 3 chambres à
coucher, libre immédiatement
246-5510 13-8-JNO

EQUIPEMENT DE GARAGE au com-
plet à vendre 789-2426 13-8-3fs

CORPORATION MUNICIPALE
DE ST-ROCH-DES-AULNAIES
BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER
ST-ROCH DES AULNAIES, CTE L'ISLET, QUE.
G0R 4E0

SOUSSIONS DEMANDEES

La Corporation Municipale St-Roch-des-Aulnaies,
demande des soumissions pour l'ouverture et l'entre-
tien des chemins municipaux durant la saison d'hiver
1975-76.

Les chemins à entretenir sont les suivants:
Route Elgin, le Rang 2, Rg. Vieux Fronteau, Chemin de
desserte Rte du Moulin, Partie Rte à Joachim
Ces chemins forment une longueur totale de 8.14
milles.

La route St-Roch-Ste-Louise est donnée séparément
par le Ministère de la Voirie, division St-Jean Port-Joli,
donnant une longueur de 3 milles environ.

Les soumissions seront ouvertes à la séance régulière
de septembre, le 2 à 8.30 heures du soir. Les
soumissions pourront être déposées pour l'ouverture,
ou être envoyées au bureau du secrétaire-trésorier
sous enveloppes portant la mention soumissions.

La Corporation ne s'engage pas à accepter, ni la plus
haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

La Corporation Municipale
St-Roch-des-Aulnaies
Par Lionel Castonguay sec.

MAISON à vendre située à St
Pamphile, 24 X 42 3 chambres 1
salon, 1 cuisine, salle à manger,
tapis mur à mur, sur terrain
aménagé de 83 X 100 entrée
asphalte Prix à discuter avec
l'acheteur 356-3237 Cause de
transfert 6-8-JNO

KAWASAKI 350CC 1972 3 cylindres
cause: achat auto 243-226013-8-3fs

REMORQUE A GRAIN 50,000 livres
de capacité de chargement a vis
complet 418-582-3566 13-8-4fs

CAMION CHEVROLET 71, avec ou
sans pompeuse, 3 tonnes, excellen-
te condition, boîte acier et plywood
418-582-3566 13-8-4fs

Directement du propriétaire, \$1,000.
DE MOINS QUE LA COTATION Buick
Electra 1972, très bonne condition.
Air climatisé, radio AM-FM Stéréo
Tape etc. Tél. [418] 492-6323 à
St-Pascal. 13-8-4fs

AMPLIFICATEUR stéréo 30 Watts
R.M.S. 1 mois usage Tél. 247-5729
13-8-3fs

MAISON A VENDRE 30 X 46,
sous-sol semi-fini, chauffage électri-
que 3 ans, cause: départ, 31, C
Després 248-5875 6-8-4fs

Frigidaire à lait aux bidons Semoir à
grain, Moissonneuse Tél. 246-3701
13-8-3fs

PLYMOUTH Cricket 1971 transmis-
sion ordinaire très bon état. Cause
achat d'une familiale prix à discuter
246-5241 6-8-2fs

POELE A PATATES FRITES [neuf
mois d'usage] Prix \$300, évier pour
restaurant stainless, hotte [sans
ventilateur] Après 6 heures seule-
ment 243-2421 20-8-4fs

MAISON A VENDRE à Berthier
grandeur 28 X 38 terrain, 70 X 160,
libre immédiatement. Terrains à
vendre au Centre du village avec
toutes commodités égout, eau. Pour
informations 259-7718 20-8-3fs

Bellechasse, TERRE A VENDRE site
formidable pour chalets, Rivière,
intimité St-Raphaël 243-2814
20-8-éfs

Bardeaux de cèdre qualité extra \$25.
la toise 354-7720 20-8-2fs

FENÊTRES à vendre Convient
pour chalet ou maison. Tél.
248-1905 20-8-2fs

AUTO-NEIGE Alouette super brute
440, 1974, 1'300 milles, en bon état
248-1657 le soir 248-3771 le jour
20-8-2fs

OLDSMOBILE 98, 1972, 2 portes
équipement complet 56,000 milles
\$2,800. Tél. 248-1458 20-8-JNO

BATEAU, 14 1/2 pieds, avec moteur
45H.P. et remorque Le tout en
parfait état \$900.00 Tél. 248-1458
20-8-JNO

BOIS chauffage en 4 pieds livré sur
les lieux dans l'arrondissement de 6
milles à \$25. & la corde bouleau, et
aussi des croûtes de bois mou à la
longueur \$4.50 le paquet livré
356-3042 25-6-9fs

VANITE de chambre de bain prix de
l'atelier. 68, 9e rue Montmagny
16-7-5fs

TERRAIN à vendre 60' X 90' tous les
services, excavation incluse, Prix à
discuter, situé sur la 6e rue à
Montmagny. Tél: 259-7241
29-5-JNO

RENAULT 12 1974 STATION très
bon état, cause: achat autre voiture
246-5564 18-6-JNO

MAISON NEUVE à vendre 26 X 42 6
appartements situé sur la rue Morin
à Berthier pour plus d'informations
contactez M. Guy Morin 3, rue Morin
Berthier Tél. 259-7993 28-8-JNO

BATEAU en fibre de verre, 15 1/2
pieds, moteur Chrysler 45 forces, 2
CHIENNES Labrador, Braque Prix à
discuter 246-3126 à Cap St-Ignace
20-8-JNO

2 paires de bottes de ski à vendre
Tyrol de 5 boucles à basses
parallèles, noires, inclinaison vers
l'avant Pointure 8 médium 1973,
Bottes ASTRAL à lassage Pointure 7
Prix à discuter 248-1279 20-8-2fs

TORONADO 71, parfaite condition
air climatisé, pneus Michelin tout
équipé \$2,700.00 Tél. 248-1732
20-8-2fs

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCLAIRE
DE MONTMAGNY

AVIS

AVIS est par les présentes, donné par le soussigné,
directeur général de la susdite municipalité, à tous les
agents des Compagnies d'huile ou distributeurs d'huile
indépendants, ayant leur siège d'affaires à l'intérieur
du territoire de la Commission Scolaire de Montmagny
d'une demande de soumissions pour fournir l'huile à
chauffage à toutes les écoles de la Commission
Scolaire.

Cette soumission pourra être globale ou encore pour
chacune des zones ci-après désignées:

Zone A: Comprenant les écoles de Berthier-sur-Mer,
St-Pierre, St-François [Couvent et Collège], Cap
St-Ignace et Ile-aux-Grues; [consommation approxi-
mative: 44,000 gallons].

Zone B: Comprenant les écoles de la Ville de
Montmagny: Beaubien, Bon-Conseil, St-Thomas, St-
Mathieu, St-Nicolas, St-Pie X; [consommation approxi-
mative: 70,000 gallons].

Zone C: Comprenant les écoles de Notre-Dame-du-
Rosaire, Ste-Euphémie, St-Paul [Collège Dumais et
Ecole de la Colline], Ste-Apolline, St-Fabien-de-Panet,
Ste-Lucie de Beaugard et St-Juste de Brefrennières
[Couvent neuf]; [consommation approximative 50,000
gallons].

Il est entendu que les soumissions devront être faites
à un prix soumis aux fluctuations du marché.
Cependant, ces fluctuations deviendront applicables
lorsqu'elles auront été annoncées officiellement et que
les deux [2] parties auront décidé de la date d'entrée
en vigueur du nouveau taux. La livraison de l'huile à
chacune des écoles sera garantie pour l'année, soit du
1er novembre 1975 au 31 octobre 1976. Le vendeur
distributeur s'engage à fournir à la Commission
Scolaire la preuve, de la Compagnie qu'il représente, à
l'effet qu'elle garantit l'approvisionnement en combus-
tible pendant toute l'année. L'huile sera de première
qualité et mention en sera faite dans la soumission, et,
aussitôt le choix du soumissionnaire connu, un contrat
devra être signé entre ce dernier et la Commission
Scolaire, dans les cinq [5] jours suivants.

Les soumissions seront reçues au bureau de la
Commission Scolaire, 157, rue St-Louis, Montmagny,
sous enveloppe scellée, portant la mention "SOU MIS-
SION POUR HUILE A CHAUFFAGE", et cela avant
4:30 heures p.m., mercredi, le 17 septembre 1975.

Les soumissions qui parviendront au bureau de la
Commission Scolaire après le jour et l'heure indiquée,
que cela soit par le service de la poste ou autrement, ne
seront pas considérées.

La Commission Scolaire se réserve le droit de
n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

DATE à Montmagny, ce 25ième jour d'août 1975.
Alphonse Guillemette
Directeur général

A LOUER

CHAMBRE ET PENSION pour étudiants à 2 minutes de marche de la polyvalente 248-2156 20-8-2fs

MAISON MOBILE 12 X 68 tout meublé, laveuse-sécheuse, tapis mur à mur dans toutes les pièces, 3 chambres à coucher, libre immédiatement Tél.: 246-5510 13-8-JNO

GARCONNIERE à louer libre le 1er juillet 87 St Jean Baptiste Est 248-3720 4-6-JNO

ARGENT A PRETER, 1er et 2e hypothèque, téléphoner 856-2352 La Pocatière 23-4-JNO

LOGEMENT neuf, 3 1/2 pièces, sous-sol situé sur la 7e rue à Montmagny 247-5847 13-8-JNO

LOGEMENT 3 1/2 pièces peint en neuf Tél. 248-2623 20-8-1f

GARCONNIERE à louer sur la rue St-Jean Baptiste 248-2172 20-8-2fs

GARCONNIERE à louer, Léo Leblanc, 68 rue St Louis 248-2975 13-8-3fs

LOGEMENT à louer à l'Islet Edifice BCN chauffé, 246-5898 13-8-4fs

GARCONNIERE à louer, 1 1/2 pièce avec stationnement Giasson Inc. 52, Ouest, St Jean Baptiste 248-1424 27-8-JNO

GARCONNIERE avec poêle et frigidaire à Montmagny 248-2510 27-8-1fs

LOCAL à louer environ 12 X 30 avec bureau éclairé, chauffé 248-4530 27-8-1fs

GARCONNIERE 3 1/2 pièces, meublée tapis, très beau, spatieuse, entrée privée, stationnement, conviendrait bien pour étudiants N.B.: DEVRA ETRE LIBRE MAI OU JUIN Situé sur la 4e rue 248-3863 27-8-1fs

LOCAL à louer à Armagh ancien magasin Co-Op, pouvant servir pour différents commerces. Informations: 466-2166 27-8-2fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

. Pour 15 mots: \$1.75
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
. Première parution: minimum \$1.75
. Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

LOGEMENT 4 1/2 libre le 1er septembre, fini à neuf, entrée laveuse-sé- 248-0253 27-8-1fs

SALON DE COIFFURE à louer ou à vendre à St-François propriété de Mme Jacques Després 259-7968 27-8-2fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces, entrée laveuse-sécheuse, situé à 145, 7e rue, libre le 1er septembre 248-3168 27-8-2fs

GARCONNIERE à louer libre le 30 août, pour visiter 248-3992 27-8-1fs

LOGEMENT 4 LOUER 4 1/2 pièces, centre ville libre le 1er octobre 248-3741 27-8-1fs

GARCONNIERE 1 1/2 pièce aussi chambre avec permis de cuisine, de préférence du lundi au vendredi 248-4866 27-8-JNO

GARCONNIERE 3 1/2 pièces meublées 248-1588 27-8-1fs

6 chambres meublées dont 2 doubles conviendrait pour célibataire près d'un restaurant à Village des Aulnais 354-2542 27-8-2fs

Couple marié avec un bébé cherche **LOGEMENT** à louer 4 1/2 pièces à 6 pièces 248-6815 27-8-2fs

Demande femme ou fille d'un certain âge pour travailler à la Grosse Ile comme aide cuisinière, et ménagère, salaire à discuter, s'adresser à Mme Maurice Boulanger, 248-0299 du vendredi au lundi.

Acheterais souvenir de guerre tel que Médaille, drapeaux, épées, pistolets, fusils, ou tout autre. Discretion assurée. Ecrire: Le Collectionneur C.P. 253 Montmagny 27-8-8fs

AIDE FAMILIALE demandée pour la région de Montréal, renseignements: 248-1312 27-8-1fs

ON OFFRE

COURS DE GUITARE à Montmagny 248-9048 20-8-JNO

Soyez votre propre patron, choisissez vos heures de travail sans laisser votre emploi. Construisez votre commerce, potentiel de revenu illimité programme de revenu assuré Tél. 247-5244 20-8-4fs

GARDERIE EDUCATIVE 75, Carré du Roi, Dév. Couture Mty. Horaire: journée ou semaine Enfants 2 à 5 ans. Activités: Bricolage, peinture, rythmique, travaux éducatifs, jeux collectifs. Inscription par téléphone [places limitées] Tél. 248-4509 259-7082 20-8-2fs

Dame garderait enfant de 6 mois et plus en pension Tél. 598-6810 20-8-3fs

NETTOYAGE DE TAPIS A LA VAPEUR à partir de seulement .10 le pied, très efficace! 16, de la Rivière Nord, Montmagny Tél. 248-2284 26-3-JNO

Engrais de cheval à donner, à liquider le plus tôt possible. Acheterais porte usagée en bonne condition avec le cadre et la double porte. 248-2502 27-8-1fs

Aimerais garder enfant à la maison du lundi au vendredi de 8 hrs ou 9 hrs a.m. jusqu'à 5 ou 6 hrs le soir. 248-1773 27-8-1fs

Garderais enfants de 2 1/2 ans à 5 ans entre 8 heure et 5 heure 5 jours par semaine 248-0414 27-8-1fs

Garderais des enfants, bébé jusqu'à 4 ou 5 ans entre 8 et 5 heures 598-3908 27-8-1fs

CHAMBRE ET PENSION à la Villa Rachel à 91 St Thomas et 96 Est, St Jean Baptiste. Pour étudiants repas et chambres, places limitées. Réservez à 248-1706 6-8-JNO

Jeune femme garderait chez-elle enfants de la naissance à la maternelle 248-4791 13-8-3fs



A VENDRE

Moulin à scie complet à vendre comprenant écorceur, chipper, convoyeur, loader John Dear 544A, machine à souder électrique etc.

S'adresser à: **HERVE GRONDIN** 856-2323

ON DEMANDE

RIVIERE OUELLE, dame dans 65 ans et plus pour partager maison, chambre et pension, bon chez-soi, rémunération. Tél: 418-856-1511 16-7-8fs

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

DAME ou jeune fille comme **AIDE FAMILIALE** pour Montmagny, travail à l'année, Mme J. Fortier 248-0894 20-8-2fs

Accepterait linge usagé pour bonne cause 259-7161 20-8-2fs

Acheterais argent canadien et américain, allons chercher 0.10 1966 en descendant, payons 0.20, 0.25 payons 0.50, 0.50 payons \$1.05, 67-68-22 Ecrire: Dept J.C.P. 55 rue de la Fabrique Montmagny 20-8-3fs

A VENDRE...

Bois pour foyer, merisier, érable aussi croûte de bois franc.

s'adresser à **GEORGES LEROUX** tél: **469-2220**

A LOUER

Bâtisse 60' X 60' excellent chauffage, très grand terrain à Montmagny. S'adresser à Dept. T 55 de la Fabrique Montmagny

A VENDRE

Maison située à 44 rue St-Thomas, Montmagny, 20 appartements [tapis presque dans tous les appartements] pouvant servir pour une maison de pension etc... Garage 3 portes pouvant servir à la réparation mécanique, débosselage, etc...

Pour plus d'informations contactez **M. Paul Breton 248-0981**

COURTIERS



7 jours par semaine

Représentant local

JEAN-PAUL PELLETIER

St-Pascal Tél.: 492-6829

A VENDRE

Tourville
Maison Familiale 8 pièces avec garage, grand terrain, située rue Principale.

S'-Gabriel Kam.
Epicerie licenciée, bon chiffre d'affaire, logement, inclus.

La Pocatière
Cottage 9 pièces, grand terrain paysagé, possession immédiate. Situé centre ville.

POUR VENDRE OU ACHETER MAISON - TERRE - COMMERCE. APPELER J.P. PELLETIER 492-6829

La Pocatière
Bungalow 5 1/2 pièces situé coin de rue, abri d'auto, entrée Asphalte, Centre-Ville, grand terrain, St-Pascal.

Mont-Carmel
Restaurant Centre-Ville avec équipement complet Prix intéressant. Possibilité licence.

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

OBJET PERDU

MEDAILLE d'Amour en or pour homme perdu sur la rue St Jean Baptiste récompense promise 248-3523 27-8-1fs

Perdu **CHATTE SIAMOISE** portant collier vert, perdu vendredi à St-François 259-7982 27-8-1fs

Solidarité au tiers monde **OXFAM**

Terre demandée avec 50 bêtes à cornes et plus avec coté de lait et l'équipement de ferme au complet avec ou sans silo. Aurait besoin urgent. Pour information Les Immeubles Montmagny Robert Bernier Courtier 199 Rue du Manoir 248-2652

A LOUER

Entrepot à louer ou à vendre à Cap St-Ignace ancien entrepôt de Caron & Fils Transport.

S'adresser par écrit:

Dept. C.T. 55 de La Fabrique Montmagny

ON DEMANDE

Fermes différentes grandeurs boisées ou en culture avec ou sans bâtisses.

ANTOINE COUILLARD

950, Belvédère, Québec 681-5231

A VENDRE

SYSTEME D'ECHAFAUDAGE METALLIQUE

60 pattes de 5 pieds
22 pattes de 10 pieds
12 frust de 22 pieds
12 braquettes
12 roulettes
15 jack
24 points chinois
24 stages en aluminium de 24 pieds
50 madriers
12 feuilles de veneer
Le tout avec Braces et boulons etc.
S'adresser à Edmond Michaud 272, rue St-Pierre Rimouski, P.Q. Tél.: 723-2684

124 Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir

248-2652

Tous genres de commerces à vendre, hôtel motel - lave-auto garage - magasin de marchandises sèches etc. Prop de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant. Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle. Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ième

Propriété de six chambres, salon, cuisine, salarium, 2 chambres de bain, fini en neuf à l'intérieur, situé à Cap St-Ignace Station.

Terrain à louer pour roulotte au coin de la Rte 20 à St-Pierre.

Terrains commerciaux à vendre, coin de la 20 sur Rte 2 et la desserte à Montmagny.

Plaza 232



Lise Chabot
Gérante



Jean-François Gagné
Cuisinier



Jean-Mil Lavoie
Cuisinier

24 HEURES PAR JOUR

Un sourire vous y attend

pour vous

servir rapidement



Denise Vézina
Serveuse



Murielle Messervier
Serveuse



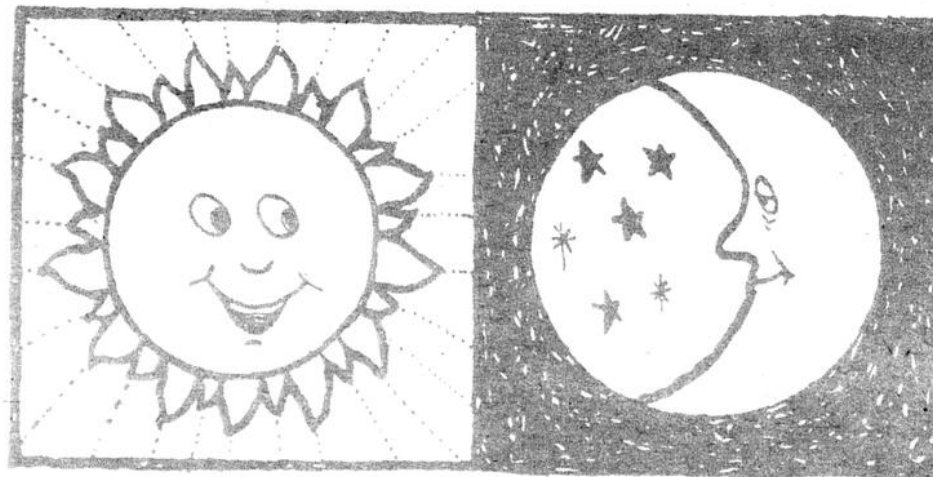
Diane Cloutier
Serveuse



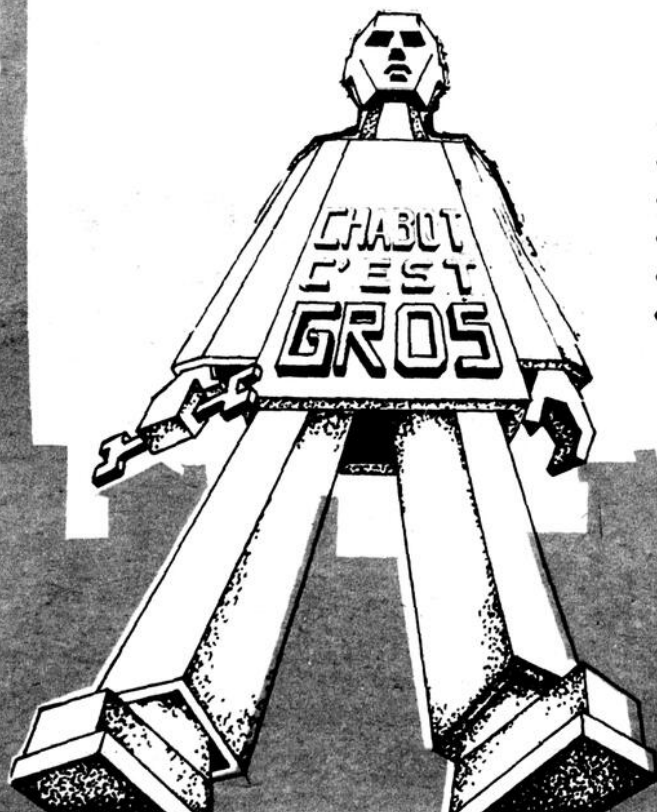
Thérèse Jean
Serveuse



Aline Guimont
Serveuse



LAVE-CAMION ET LAVE-AUTO 8 A.M. A 5.30 P.M. (Du lundi au samedi)



SPECIAL-AUTO \$1.50 (AVEC LE PLEIN D'ESSENCE
VENDREDI ET SAMEDI
SEULEMENT)

CHABOT AUTO INC.
MONTMAGNY QUE.
LE CENTRE DU CAMION

BOUTE 232,
CHEMIN DES POINTE,
MONTMAGNY
248-0812